

# AFRIQUE DU SUD : 4 ANS APRES LE MASSACRE DE SOWETO UNE INTERVIEW DU PRESIDENT DU CONGRES PAN-AFRICAIN D'AZANIE

No 1211 (84 - nouvelle série) du 26 juin au 2 juillet 1980 - 4,00 F

## l'humanité rouge

organe  
central du **PCML**

### L'IMPERIALISME AUX COULEURS DE LA FRANCE

VOIR PAGES CENTRALES



**Ils écrivent  
ton nom...  
répression**

**PROJET PEYREFITTE ADOPTÉ**  
**Pour : 265 députés Contre : 205**

# Sommaire

D'UNE SEMAINE A L'AUTRE . . . . . pp. 4-5	CULTUREL . . . . . p. 11 - <i>Chauvinix et Consensus</i>
VIE OUVRIERE . . . . . pp. 6-7 - 12 mai, 13 mai, 5 juin, 12 juin, 25 juin : pourquoi il faut participer - Joint français : quand les patrons attaquent - Orange : la colère du rail	INTERNATIONAL . . . . . pp. 12-13 - <i>Turquie : terrorisme et impasse économique</i> - <i>Afrique du Sud : la conscience du peuple franchit un pas décisif</i>
DOSSIER . . . . . pp. 8-9 - <i>L'impérialisme aux couleurs de la France</i>	VECU - PRATIQUE - FLASH ECONOMIE . . . . p. 14
LIBERTES . . . . . p. 10 - <i>Interview d'Huguette Bouchardeau</i>	PARLONS-EN . . . . . p. 15 - <i>Le PCF et l'autogestion</i>

# Souscription

## Bataille de la souscription : bataille politique

Amis lecteurs et camarades!

Encore une fois, la direction collective du Parti communiste marxiste-léniniste m'a confié la tâche de vous appeler à lui fournir les moyens matériels nécessaires à la poursuite des luttes.

Des luttes indispensables contre la politique réactionnaire de Giscard-Barre, contre l'offensive antiouvrière du patronat, efficacement soutenue par le gouvernement, contre la montée de la troisième guerre mondiale qu'accélère l'expansionnisme soviétique, des luttes délicates pour préparer l'ouverture d'une voie révolutionnaire conduisant, en France, à un socialisme tenant compte des spécificités nationales, historiques, politiques, démocratiques, économiques, culturelles de notre peuple et de notre pays.

Un parti ouvrier, une presse au service des intérêts de classe des travailleurs n'ont jamais pu durer sans le soutien financier permanent et important des militants, des lecteurs, des amis et des camarades. Rien ne peut être gagné sans d'innombrables sacrifices librement consentis par toutes celles et tous ceux qui veulent réellement des changements profonds et durables!

### UNE BATAILLE NECESSAIRE

Au cours des dernières années, le PCML a eu le mérite d'affirmer des vérités politiques auxquelles l'immense majorité de la popu-

lation française ne croyait nullement.

Dès la signature du Programme commun et l'accord d'Union de la gauche, notre parti a annoncé, avec plusieurs années d'avance, l'inéluctable échec de cette fausse unité. Ce que déclarent maintenant, sans nulle autocritique, Marchais et les dirigeants du PCF, nous le disions alors et cela nous valait d'être accusés de «gauchisme», voire de «sectarisme» ou même d'être des «diviseurs au service de Poniatowski». Mais nous avions raison, même si nous n'étions qu'une poignée de militants convaincus, à contre-courant des illusions suscitées par les deux principaux partis de gauche.

Sur le plan international, nous ne cessons de dénoncer les préparatifs d'une nouvelle guerre mondiale par les deux superpuissances, les Etats-Unis et l'URSS.

Dès l'invasion de la Tchécoslovaquie en août 1968, nous avons stigmatisé le caractère social-impérialiste de l'URSS, tout en soutenant d'inlassables efforts de solidarité internationaliste envers les peuples d'Indochine contre l'impérialisme américain.

Nos justes mises en garde nous valaient alors d'être accusés de toutes parts. Pour la droite, nous étions des «agents des Chinois», pour la gauche des «agents des Américains» ou des «agents du pouvoir». Mais aujourd'hui, tout le monde peut constater que le PCML, levé parmi les premiers, proclamait alors des réalités maintenant devenues évidentes et plus que préoccupantes.

Depuis 15 années, d'abord L'Humanité nouvelle, men-

suelle, puis hebdomadaire, puis clandestine parce qu'interdite, ensuite L'Humanité rouge, hebdomadaire, puis quotidienne et bimensuelle, à la fois, enfin de nouveau hebdomadaire, et toute notre presse ont publié des centaines d'articles qui témoignent de justes vérités politiques. Sur le plan financier, des mesures de réorganisation profondes et draconiennes ont été mises en application depuis plusieurs mois afin de surmonter de très graves difficultés.

Actuellement, sur le plan politique, idéologique et organisationnel, la préparation du IVe Congrès avance dans les conditions complexes du moment et contre différentes tentatives de contraindre notre parti ou à sa liquidation pure et simple ou à l'abandon de sa nature léniniste.

Après les rencontres nationales sur le travail en direction de nos frères immigrés, puis sur le travail du parti dans la classe ouvrière, bientôt se tiendra une nouvelle rencontre sur la question du programme. Le contenu même de notre hebdomadaire nouvelle formule témoigne des efforts accomplis par notre parti ces derniers mois.

### LE NERF DE LA GUERRE

Mais notre parti et notre presse doivent pouvoir disposer des moyens financiers et matériels qui sont indispensables à la poursuite de leurs activités.

Or, relancée début mai dans le numéro 1204 (77 nouvelle série) de notre hebdomadaire, la souscription n'a recueilli en un mois et demi qu'à peine 17 289,00 F

avec cette caractéristique que la majorité des versements proviennent de suppléments à des réabonnements.

Ce serait un échec qui pourrait avoir de très graves conséquences pour notre presse et pour notre parti si cette souscription se maintenait à un rythme si modeste.

Ce serait d'autant plus négatif dans un moment où nous lançons une bataille pour faire connaître nos idées, nos propositions, notre ligne et notre parti, à travers la candidature de Pierre Bauby aux élections présidentielles de 1981.

L'argent, c'est le nerf de la guerre.

Il ne peut y avoir de luttes efficaces sans les moyens matériels indispensables pour les mener à bien. Amis lecteurs et camarades, au nom du PCML, je vous appelle donc une fois encore à vous mobiliser pour assurer le succès de l'actuelle campagne de souscription. Au cours des années précédentes, nous avons recueilli de 50 à 60 millions d'anciens francs par an! A l'issue ou presque des cinq premiers mois de 1980, nous ne dépassons pas encore en tout 12 millions.

Au nom des solides positions et vérités proclamées par le passé par notre parti et pour qu'il puisse poursuivre son indispensable combat de classe, je vous demande de tout faire pour que, tous ensemble, nous gagnions la bataille financière en cours.

C'est une bataille politique.

Jacques JURQUET  
Secrétaire général  
du PCML

Suppt à réabt hebdo MJ	MONTPELLIER	60
Suppt à réabt hebdo G	SEDAN	10
Sousc. hebdo et parti MA	MONTPELLIER	2000
Sousc. hebdo et parti HC	ANTONY	100
Suppt à réabt hebdo MD	BURES/YVETTE	10
Suppt à réabt hebdo CJ	NANTES	5
Suppt à règlement hebdo	CHAMBERY	3
Suppt à réabt hebdo H	PARIS	5
Cellule du PCML	SARTHE	130
Cellule du PCML	RODEZ	400
Cellule du PCML		
Huvaéune	MARSEILLE	300
Suppt à réabt hebdo PI	LILLE	10
Suppt à réabt hebdo JPM	STRASBOURG	4
Un marin	RP	2
Cellule du PCML	HERAULT	100
Sousc. à réunion	HERAULT	24
Suppt à réabt hebdo GB	ROUEN	15
Suppt à réabt hebdo TD	SAINTRY	10
Suppt vente hebdo	PARIS	1
Sousc. à librairie	LYON	50
Suppt à réabt hebdo MP	SARTHE	20

Nouveau total au 23 juin 1980 . . . . . 17 289

# Opération bluff

La veille de la réunion, à Venise, entre les sept chefs d'Etat occidentaux, Brejnev a lancé son coup de bluff : le retrait d'Afghanistan de «certaines unités qui ne sont plus nécessaires». Pour annoncer la nouvelle, il est passé par le canal de Giscard d'Estaing : c'est en quelque sorte la récompense pour le voyage de Varsovie. Giscard se trouve ainsi confirmé dans le rôle peu glorieux d'interlocuteur privilégié de Moscou.

«Opération bluff» disons-nous. Personne ne sachant exactement à quel chiffre s'élèvent les effectifs des troupes d'invasion soviétiques en Afghanistan, qui pourra contrôler la réalité d'un retrait de troupes? Même si ce retrait avait lieu, qui pourra vérifier que ces troupes ne seront pas remplacées par d'autres, fraîches celles-là, venues d'URSS?

Et quand bien même il y aurait un retrait de troupes, fût-il de 10 000 hommes comme cela se dit, le problème resterait entier : il y aurait toujours en Afghanistan environ 100 000 occupants. Les Soviétiques ne quitteront l'Afghanistan que dans deux cas. Le premier serait que la résistance du peuple afghan soit détruite et que leurs Pétain contrôlent la situation : ils feront tout pour cela, mais ils échoueront car ils ont un peuple contre eux. La seconde sera qu'ils soient contraints à se retirer par la résistance armée du peuple afghan. En attendant, ils s'accrocheront à l'Afghanistan et y multiplieront leurs crimes.

Le but de l'opération bluff de Brejnev est double. A la veille de la réunion de Venise, il s'agissait de donner un bon point à la politique de conciliation menée par Giscard, de montrer qu'elle aboutit à des résultats. C'est aussi une façon d'encourager d'autres à suivre cette voie. A la veille de la visite à Moscou du chancelier allemand Schmidt, le sens de la manœuvre est clair. Il s'agit de semer la division parmi les pays occidentaux, notamment entre la France, la RFA et les Etats-Unis.

Ensuite, à trois semaines de l'ouverture des Jeux de Moscou, il n'y a rien d'étonnant à ce que l'URSS cherche à améliorer son image de marque, pour que le déroulement des Jeux puisse lui profiter au maximum. Parions que les Jeux terminés le napalm retrouvera tous ses droits.

Que dire du rôle que joue là-dedans L'Humanité, «le journal qui dit la vérité»? Depuis plusieurs jours, ses gros titres portent sur l'Afghanistan. Elle a des envoyés spéciaux à Kaboul. Dans les meilleurs termes avec les forces d'occupation, l'un d'entre eux, Jacques Coubard, «n'a rien vu qui ressemble à un état de siège». Ne voit-il pas que ce qu'il veut bien voir? Quand en février, en avril, en mai, les commerçants ont fermé leurs boutiques, que les lycéens et étudiants ont manifesté, que les Soviétiques et leurs colabos ont tiré, faisant des centaines de morts, L'Humanité ne voyait déjà rien.

Elle est sourde aussi puisqu'elle n'a pas entendu la radio de Kaboul qui déclarait ces derniers jours : «Ceux qui abusent de la patience du gouvernement pour troubler la paix et l'ordre seront passibles d'une peine allant jusqu'à la mort». Cela visait notamment la grève des boutiquiers qui se déroulait quand M. Coubard était à Kaboul. Heureusement pour la vérité, il n'y a pas à Kaboul que des envoyés spéciaux de L'Humanité, le journal au service du bluff. Le correspondant de l'AFP a, lui, des yeux et des oreilles.

Pierre BURNAND

## L'humanité rouge

Directeur politique : Jacques JURQUET. Rédacteur en chef : Pierre BURNAND.

Rédacteurs : Gilles Carpentier, Léon Cladel, Claude Dhalluin, Hervé Dastar, Rémi Dainville, Estelle Delmas, Serge Forest, Michel Lopez, Catherine Lemaire, Claude Liria, Claude Lebrun, Yves Lepic, Charles Malloire, Pierre Marceau, Claire Masson, Alain Mercier, Nathalie Villotiers.

Secrétaire de rédaction : Pierre Marceau. Administration : Max Durand.

Imprimerie La Nouvelle - Directeur de publication : Jean-Luc EINAUDI.

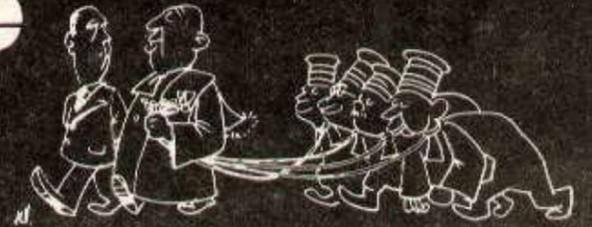
L'HUMANITE ROUGE - BP 201 - 75926 Paris Cedex 19 - CCP : 3022672 D La Source. Commission paritaire : No 57952 - Dépôt légal 2ème trimestre 1980 - Directeur de publication : Jean-Luc Einaudi - Imprimerie La Nouvelle.

Les députés approuvent par 265 voix  
contre 205 le projet Peyrefitte



L'AUDIENCE  
EST OUVERTE.

# L'arbitraire fait loi



CROYEZ-MOI, J'AI  
LA SITUATION  
BIEN EN MAIN !

Ils l'ont voté par 265 voix contre 205, au nom de la sécurité et des libertés ; ils ont approuvé la loi Peyrefitte sur la réforme du Code pénal. Coïncidence, le rapporteur était M. Piot, ce même Piot qui exposa la loi « anticasseurs » aux députés en 70, tout en assurant l'opinion publique que jamais, au grand jamais, cette loi ne serait tournée contre des syndicalistes, des travailleurs en grève. A quoi a-t-on assisté ? A une utilisation de plus en plus fréquente et extensive de cette

loi frappant des grévistes occupant leur entreprise, les manifestants du 23 mars. Alors cette loi Peyrefitte ne défendra-t-elle que la sécurité des honnêtes et paisibles citoyens contre les malfrats ? Une question : où s'érige la barrière entre la délinquance et la non délinquance ? Est-ce que ce sont les travailleurs en colère, luttant pour leur droit au travail et à la santé, les délinquants ? Est-ce que ce sont les manitous de la grosse finance

qui fricquent avec notre fric et s'envolent ensuite en Suisse, les honnêtes et paisibles citoyens ? Telle est la quintessence de cette loi : rien n'est prévu pour sanctionner les escrocs de haut vol, tout est mis en place pour coincer un jour ou l'autre le rebelle à la politique giscardienne. Certes les délinquants visés par cette loi ne se limitent pas à un genre particulier de travailleurs en lutte, mais comprennent ce qu'on appelle couramment les malfaiteurs, est-ce une raison

suffisante pour que le pouvoir les jette au rebut des prisons, les prive de leurs droits à la défense, les écarte de toute réinsertion sociale ? Les droits individuels de l'inculpé, du condamné, du détenu disparaissent de la loi Peyrefitte ; s'y est substitué l'intérêt de la sécurité collective. En quoi celle-ci sort-elle renforcée de cette nouvelle législation, même Peyrefitte ne pourrait pas nous l'expliquer, de même il ne pourrait en rien nous confirmer l'ascen-

sion de l'insécurité, thèse démontée par les plus grands criminologues et pas forcément des plus progressistes. Le pouvoir, en faisant adopter sa réforme du Code pénal, est fin prêt pour enfoncer quiconque releverait un peu trop haut le front. Louer le dialogue et le consensus n'est pas tout, encore faut-il qu'il devienne opérationnel, sinon...

Nathalie  
VILLIOTIERS

## Entretien avec Michel Marcus secrétaire général du Syndicat de la magistrature

En arrière-fond de la loi Peyrefitte Sécurité et libertés, il y a la campagne sur la sécurité qui a pris son essor voilà quatre ou cinq ans en France pour faire face à une prétendue montée de la délinquance. L'Etat a pris des mesures exceptionnelles pour réprimer ces violences ; elles ont porté atteinte à un certain nombre de libertés et de droits du citoyen.

Le pouvoir a pris des dispositions concernant le judiciaire, ce fut essentiellement la loi sur le statut de la magistrature avec le recrutement des juges un peu à discrétion, d'autres concernant le législatif, c'est le projet Peyrefitte avec un changement des inculpations, des incriminations.

Une conséquence de cette loi désastreuse : le délinquant va trinquer encore plus, entre autres les mineurs délinquants dans la mesure où les incriminations sont changées, où le sursis est considérablement réduit, ce sont les mineurs qui commettent le type de délits prévus par la loi Peyrefitte qui vont subir un accroissement des peines de prison. On cite toujours des incriminations dramatiques pour justifier la répression, par exemple un titre d'inculpation dur « vol avec violence », mais au-delà de ce genre d'incrimination, il existe

des comportements délinquants qui ne sont absolument pas graves ; un exemple : les détournements de gages. Un type a un contrat de crédit pour payer sa voiture, il ne peut plus payer, il revend son véhicule... il est poursuivi pour fraude. Peyrefitte a annoncé que les cas d'incrimination dans sa loi ne touchaient que 5% de la délinquance, c'est archi faux, cette loi touche l'ensemble de la délinquance.

Après le vote à l'Assemblée nationale, rien n'a été changé sur les motifs d'inculpation visant les mouvements sociaux. On dit la notion d'intrusion sur un lieu de travail a été rejetée - intrusion des travailleurs en grève dans leur usine - mais elle a été remplacée par la notion d'« entrée par la ruse » ; cette dernière définition est aussi vaste et vague que la première ; de même on dit la notion de lieu de travail a été écartée, mais on la remplace par la formule « lieu où sont entreposées les marchandises et les machines », je ne vois pas la différence...

Les droits de la défense ont été réintroduits par amendements lors des travaux de l'Assemblée nationale, mais il s'agit d'un droit de défense formel. En matière correctionnelle, le procureur peut saisir directement le

tribunal sans passer par le juge d'instruction, à partir du moment où l'affaire a été éclaircie par la police, où la cuisine judiciaire se fait au niveau de l'appareil policier, il n'y a aucun droit à la défense, les dés sont pipés, la défense a tout juste le temps de prendre connaissance du dossier cinq minutes avant le jugement de l'affaire...

En matière criminelle, ils ont réintroduit le juge d'instruction, mais au bout de trois mois, le juge doit justifier ses recherches, c'est un renforcement du poids du Parquet par rapport au Siège (\*).

Un dernier mot, dans la foulée, l'Assemblée nationale a voté une extension des droits des gendarmes aux policiers, les contrôles d'identité sont ainsi légalisés. Il s'ensuit un nouveau genre de garde à vue. Un citoyen français pourra demeurer 24 heures au poste, le temps de rechercher et de vérifier son identité s'il y a un doute ; un immigré jusqu'à huit jours, les temps de recherche pouvant exiger plus de temps.

(\* Les magistrats du Parquet représentent le gouvernement ; ils sont étroitement soumis au ministre de la Justice. Ils réclament l'application de la loi. Les magistrats du Siège prennent les décisions dans les procès.

### QU'APPELLE-T-ON LES NOUVELLES INCRIMINATIONS (NDLR)

Avant la loi Peyrefitte, le droit pénal retenait trois types d'infractions : les attentats et menaces contre les personnes, les crimes et les délits contre la propriété, les destructions et les dégradations par incendie ou explosifs.

La loi Peyrefitte introduit la notion de menace contre les biens, celle d'entrée par ruse dans un lieu où sont stockées les marchandises et les machines, ou autrement dit l'occupation d'un lieu de travail, redéfinit des infractions en matière de chemin de fer, occupation des voies, gêne au service des transports. Ce même texte interdit aux paysans la destruction de leur surplus de récolte.

### MAINTENANT, ILS EN ONT LE DROIT

Si vous refusez de vous soumettre à un contrôle d'identité vous êtes passible d'une peine de dix jours à trois mois et d'une amende de 1200 à 2000 F, la peine sera portée au double pour toute personne qui aura empêché ou tenté d'empêcher les flics de contrôler l'identité de quelqu'un.

### Coût de la lutte de classe

#### SUPPOSONS DES TRAVAILLEURS EN LUTTE

Entrée par ruse dans une entreprise :  
- amende de 10000 F à 200000 F, condamnation d'emprisonnement de un à sept ans

Mais pour ce faire ils ont dû faire sauter une porte :  
- de dix à vingt ans de prison

Ils s'approprient le stock de l'usine :

- quinze ans de réclusion

Pour populariser leur lutte, ils occupent une voie ferrée :

- de trois mois à deux ans de prison, de 2000 F à 30000 F d'amende.





## MARTIGUES : LEVEE DES SANCTIONS CONTRE LES SYNDICALISTES DE L'EDF !

Après la grève nationale de l'EDF du 12 juin, deux militants CGT de la centrale de Ponteau (Martigues) ont été mis à pied. La cellule de Martigues du PCML a adressé au syndicat CGT de la centrale et à l'UL CGT de Martigues une motion de soutien déclarant notamment : «Après la grève nationale du 12 juin, 49 travailleurs d'EDF ont reçu des blâmes. A Martigues, 2 délégués CGT ont été mis à pied jusqu'au 3 juillet. Le PCML condamne vivement cette atteinte au droit de grève et cette attaque contre le syndicat CGT de la centrale de Ponteau. Il apporte son soutien aux militants CGT Jean Rousse et Didier Vignolles et à leur syndicat. Il exige la levée des sanctions et le respect du droit de grève».

Une manifestation, à l'initiative essentiellement de la CGT, regroupant des délégations d'entreprises (CGT et CFDT) et où Georges Séguy a fait une brève allocution, a eu lieu le 19 juin devant la centrale. Elle regroupait environ 150 travailleurs qui sont rentrés dans la centrale pour y porter des motions exigeant la levée des sanctions au chef de Groupe régional des mouvements d'énergie. Chaque délégué portant sa motion et la présentant était vivement applaudi par les 150 travailleurs qui entouraient M. Le Dantec (le chef du GRME).

## ACQUITTEZ CEUX DE MARDYCK !

Ce vendredi 25 juin, Jean-Claude Cornuelle, délégué CGT, Philippe Guelton et Placide Hetru comparaissent devant le tribunal. Tous les trois, ouvriers à Usinor Mardyck, avaient été licenciés et emprisonnés durant une semaine, en mars dernier, à la suite de la grève qu'ils avaient menée. Leur libération avait été obtenue grâce à la mobilisation des

travailleurs de Dunkerque, à l'appel de la CGT.

Leur procès, intenté par la direction d'Usinor, constitue une attaque contre le droit de grève. Ils doivent être acquittés purement et simplement ! C'est ce qu'exigeront tous ceux qui manifesteront à l'appel de l'UL-CGT lorsque se déroulera le procès.

## SPAPA MONTPELLIER : POUR DE MEILLEURS SALAIRES

Spapa, c'est une entreprise de Travaux publics, bâtiment, avec des agences dans toute la France (Nice, Marseille, Dijon, etc...) dont une à Montpellier. Unaniment, les 50 ouvriers dont une forte majorité sont des travailleurs immigrés, sont en grève depuis plus de huit jours, pour : le 13e mois, le panier à 25 francs, la prime d'ancienneté, l'hygiène et la sécurité, l'augmentation du point concernant surtout les travailleurs de l'administration en grève.

Le délégué syndical CGT, seul syndicat présent, un dé-

légué du personnel, m'ont parlé de leurs efforts pour contacter d'autres agences afin de voir comment ils pourraient ensemble faire aboutir la grève des ouvriers de Montpellier.

Des démarches sont aussi prévues auprès des municipalités...

Les ouvriers comptent bien continuer la grève tant qu'ils n'auront pas satisfaction.

Correspondante  
Montpellier

## AGRESSION VIETNAMIENNE CONTRE LA THAILANDE

L'expansion vietnamienne en Asie du Sud-est a connu une nouvelle escalade en ce début de semaine avec l'entrée en Thaïlande, sur une profondeur de plusieurs kilomètres, de troupes vietnamiennes stationnées au Cambodge. De violents combats ont opposé les agresseurs à l'armée thaïlandaise. Les troupes vietnamiennes, appuyées par des tirs d'artillerie, ont attaqué un village thaïlandais et un camp de réfugiés cambodgiens qu'ils ont occupés. Il y aurait plusieurs centaines de morts parmi les réfugiés. L'armée thaïlandaise a riposté avec le soutien de l'aviation et de blindés.

Ainsi se concrétise de plus en plus la grave menace que fait peser actuellement le Vietnam sur l'ensemble de l'Asie du Sud-est. N'ayant pas pu venir à bout, loin de là, de la résistance au Cambodge, l'expansionnisme vietnamien s'enfonce dans l'engrenage de nouvelles agressions. Ainsi se trouve confirmée la communauté d'intérêt des peuples et des pays de l'Asie du Sud-est face à l'expansionnisme vietnamien, derrière lequel se tient l'URSS. La seule voie possible de retour à la paix de cette région réside dans le retrait des troupes vietnamiennes du Cambodge et du Laos.

P.B.

## AFFAIRE HERRY 2500 PAYSANS A RENNES, LE 20 JUIN

Le vendredi 20 juin avait lieu le procès en appel de huit responsables de la FDSEA du Finistère. Cette affaire dure depuis 4 ans. Herry, cumulard notoire de la région Nord-Finistère, avait accaparé 11 hectares de terres ajoutées aux 90 hectares qu'il exploite déjà. Dans cette région, la moyenne des fermes n'excède pas 15 hectares.

Dans cette lutte dure, les syndicalistes bretons avaient cultivé les terres accaparées et Herry avait saccagé ces récoltes collectives. L'opposition à Herry est forte et regroupe des centaines de paysans de la région.

Herry est même allé jusqu'à la menace des armes sous la protection bienveillante de la police.

Le syndicalisme finistérien n'a jamais baissé les bras et c'est pour cela que

ses responsables ont été d'abord condamnés à des peines de prison au tribunal de Brest. Voilà comment on traite les défenseurs des intérêts des travailleurs.

### LE PROCES A RENNES

A Rennes, vendredi 20 juin, un nombre important d'organisations syndicales et politiques avaient mobilisé pour le procès (FDSEA de Bretagne, de Loire Atlantique, Paysans-Travailleurs, FNSEA, MODEF, Comité de Redon, Union démocratique bretonne, PCF, etc.).

Cette unité dans la lutte contre la répression est le fait majeur de cette journée du 20, même si certains se sont contentés de quelques appels.

Toutes les interventions ont souligné le grave danger

du nouveau Code pénal. Celle nous montre bien que cette réforme est impopulaire et qu'elle rencontrera une opposition très grande. Nous pensons qu'il y a là matière à unir les forces syndicales paysannes et ouvrières. Il faut construire cette unité.

De par les dires de Pierre Abeguile qui donnait un compte-rendu régulier du jugement, il semble que le tribunal ait été influencé par l'ampleur de la mobilisation locale et régionale. C'est ainsi que l'on peut vaincre.

Nous nous associons à l'exigence de relaxe pure et simple pour les inculpés. L'ouest de la France est riche de luttes syndicales paysannes, la répression ne les arrêtera pas.

Le jugement sera rendu le 9 juillet.

## LE PROCES DES TROIS DU CAP SIZUN

C'est ce jeudi 26 juin qu'aura lieu le procès de Jean-Yves Colin, Daniel Dommart et Jean Perennes, trois jeunes habitants du Cap Sizun, emprisonnés depuis le 4 mars. Depuis le 21 juin, les familles des détenus ont engagé une grève de la faim dans l'église de Plogoff.

Ils sont accusés d'avoir rossé un gendarme mobile, en février dernier, à la sortie d'un dancing à Pont Croix. Celui-ci s'était vanté des violences policières commises contre la population du Cap Sizun à l'occasion de l'enquête d'utilité publique sur le projet de centrale nucléaire à Plogoff.

Un rassemblement doit avoir lieu à Rennes le 26 juin devant le Palais de justice et à Brest devant l'EDF pour soutenir les inculpés.

Avec toute la nervosité qui caractérise Alfa Roméo, la Giulietta 1.8 m'emporte. 5 vitesses, 4 freins à disque, une répartition égale des masses. Elle se comporte sur route avec souplesse et brio. Croyez-moi, quitter Paris dans cette berline spacieuse au tempérament fougueux est un régal. Le temps de faire halte à La Bonne étape de Château-Arnoux (dont je vous recommande la carte prestigieuse et la piscine providentielle) et demain je serai à Rome où m'attend l'une des vingt suites du Grand hôtel. Vous savez, celui qui est aussi célèbre que les célébrités qui y prennent leur petit-déjeuner. Pour moi, le Grand hôtel, c'est vraiment le début des vacances. Depuis des années, c'est comme ça.

Vous me direz, c'est dingue, mais ce style prestigieux et grandiose qui rappelle les salons de réunion de Versailles, j'aime. Et puis les domestiques sont très bien, 250 employés qui, du directeur au portier, sont là pour satisfaire vos désirs et le moindre de vos caprices avant même que vous les ayez exprimés. Relax, quoi, indubitablement cool.

Dans trois jours j'embarque à bord du Mermoz pour une croisière dont le thème sera Andes, Incas et Pacifique

d'après ce que m'a dit ma secrétaire. Visite de Quito, Lima, Macchu Pichu, continuation via le Mexique et la Colombie jusqu'à Miami. Ça va chercher dans les une brique et demie avec les faux frais. Mais merde, la culture c'est quand même ce qui me restera quand j'aurai tout oublié, alors, ça vaut. Et puis, je peux pas tout planquer en Suisse...

La route file sous moi et je sens frémir les 4 cylindres en ligne et les deux carburateurs double corps de ma Giulietta. La vie est belle. J'allume une

leur budget. C'est ce que révèle un sondage publié par...».

Les cons. Si on les écoutait, on se prendrait la déprime. Toute l'année ils se plaignent à l'usine. Y vont pas en plus me saboter mes congés payés!

Elles sont quatre. Elles sont belles, jeunes et manifestement contentes. Vous les avez certainement rencontrées au détour d'un écran ou d'une page de canard. Trois sont noires, l'autre est

de permis de séjour ni de carte de travail en règle. Plus de vexation, d'humiliation. Grâce à l'Empire - ou du moins ce qu'il en reste - on sera peut-être les meilleurs... Y'a des jours où on est fier d'être Français.

C'était dimanche. Un début d'après-midi humide. J'entre au bistrot du coin pour prendre mon café. Elle était là, trônant devant une mousse au chocolat. Ruban dans ses cheveux un peu défaits, elle mange avec application.

La patronne vient de mettre une pièce dans le juke-box, exprès pour elle. Petite bonne femme de cinq ans et demi, elle est venue comme une grande de sa banlieue grise et natale. Cinq kilomètres, un autre monde. Quand les policiers ont voulu l'emmener, elle a levé sur eux ses grands yeux secs. Et pas le moins du monde affolée par son espièglerie, elle déclina leur offre avec beaucoup de gentillesse : «Maman m'a dit de ne pas aller avec vous».

Finalement, ils l'ont fait monter dans le car. Elle m'a laissé là avec dans la tête une quantité de pourquoi.

## A bâtons rompus par Pierre Marceau

Rothman plaquée or. Sa fumée bleutée flatte ma narine. J'enfonce une touche présélectionnée sur l'autoradio. «Cette année, 19% des Français, au lieu de 22%, partiront à l'étranger pour leurs vacances. Dans l'ensemble, ils choisiront les vacances dans la famille plutôt que l'hôtel ou la location sur la Côte, partiront moins longtemps et seront obligés de réduire d'autres postes de

blanche et il paraît qu'elles représentent, depuis leur performance de dimanche au 4 x 100 m, l'un des plus sérieux espoirs du sport français.

Les mêmes qui, les croisant sous l'habit d'une aide-soignante ou d'une préposée des PTT, érueront à leur intention l'odieuse et imbécile «Blanche neige» se dressent sur leurs ergots gaulois. «Allez France!». Plus besoin

### UN AVOCAT AU BANC DES ACCUSES



### BONDY: IMMIGRES ET FRANÇAIS, LES JEUNES RIPOSTENT

Plus de 1 500 personnes ont manifesté jeudi 19 juin à Bondy, de la gare à la cité Delattre, contre les exactions racistes dont cette cité en particulier fut le théâtre (voir nos éditions précédentes).

Organisée par le MRAP et l'association Accueil et promotion, cette manifestation était soutenue par de nombreuses organisations et associations (notre camarade Pierre Bauby, candidat du PCML aux présidentielles, était présent). Tout au long du parcours, les manifestants parmi lesquels de nombreux jeunes, français et immigrés ont affirmé leur détermination à faire barrage aux exactions des bandes fascistes qui sévissent dans cette banlieue, avec la protection et les encouragements du gouvernement : ni la visite (la veille), ni les promesses de Stolér, n'ont ici convaincu du contraire !

Cette mobilisation était tout-à-fait nécessaire, quoique prétendent les grands moyens d'information qui, appuyés par certaines personnalités locales (comme le maire PS de Bondy), ont déployé bien des efforts pour minimiser les événements (il faut rappeler qu'un jeune immigré a été grièvement blessé à coups de rasoir) : c'était visiblement le but poursuivi par la télévision régionale, dans une émission présentée en début de semaine.

A noter que la section locale du PCF avait refusé de s'associer à cette mobilisation : entraînant sur cette voie l'UL-CGT, ce parti avait préféré organiser son propre rassemblement, bien maigre d'ailleurs, deux jours avant.

La plupart des organisations ayant appelé à, ou soutenu, cette manifestation, ont décidé la constitution d'une « commission d'enquête » qui assurera une permanence pendant l'été. Elle présentera le plus tôt possible les résultats de ses recherches (liste des agressions réelles, attitude de la police et des pouvoirs publics, groupes fascistes opérant en Seine Saint Denis et les protections éventuelles dont ils disposent).

Cette commission, (qu'on peut contacter en écrivant au comité du MRAP, centre Alfa, rue Offenbach, 93110 Rosny-Sous-Bois ou au comité SOS roulements 18e, 10 rue Affre, 75018 Paris) envisage une fête de la solidarité Français-immigrés en Seine St Denis.

Signalons quelques agressions toute à fait réelles et confirmées ces dernières semaines : à Gagny, 3 Algériennes agressées et poursuivies à coup de barre et de marteau le 13 juin à 17h (plainte a été déposée et une manifestation a eu lieu le lendemain 14 juin) ; à Bobigny, un jeune Algérien criblé de plomb par des individus en voiture, quelques jours plus tard (commentaire d'un inspecteur de la 8e BT, cité par le journal Le Matin : « Les bandes de jeunes nazis, c'est de la blague. Il ne savent même pas ce que c'est d'être nazi. Mais ils préfèrent taper du bougnoule que de faire du sport, comme moi ! ») ; à Blanc-Mesnil, une petite Arabe tailladée au rasoir par 3 femmes...

L'avocat François Roux, installé à Lunel (Hérault) a dû se défendre, à la mi-juin, dans le cadre d'une procédure disciplinaire, contre l'accusation de « démarchage de clientèle » faite par le barreau de Millau, reprise par le barreau de Montpellier dont il dépend.

A priori, c'est une affaire interne entre avocats, un « règlement de compte » en quelque sorte. Or, la personnalité de François Roux, les causes qu'il défend ne sont pas étrangères, loin de là, à ce procès.

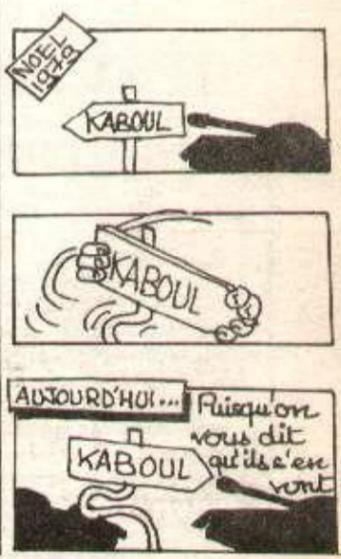
François Roux a été candidat lors des élections de

78 sur les listes écologistes, il a été l'un des défenseurs, récemment, des soi-disant terroristes tahitiens, les avocats de Tahiti refusant de se charger de cette défense, et puis il est aussi le défenseur des paysans du Larzac.

La plainte déposée par le barreau de Millau date d'un an et demi et, selon François Roux « vise sur le fond un certain exercice de la profession d'avocat ». En effet, des causes comme celle des paysans du Larzac ou celle de Plogoff sont des défenses collectives, lesquelles stimulent la création de cabinets collectifs d'avocats ;

il en existe à Paris, Marseille, Toulouse, etc. Une conception nouvelle de la défense et de la justice. Bien entendu, l'Ordre des avocats, instrument du pouvoir, est là pour faire « régner l'ordre », c'est-à-dire qu'il ne peut envisager une remise en cause des privilèges et des règles de la corporation. Le procès contre François Roux est un véritable coup de semonce pour tous les jeunes avocats, trop frondeurs envers le Conseil de l'ordre.

Correspondante Montpellier



Présentée le 18 juin au cours d'un déjeuner de presse, la candidature de notre camarade Pierre Bauby aux élections présidentielles était annoncée la semaine dernière par plusieurs organes de la presse parlée et écrite. N'était le silence (flatter) des journaux appartenant au groupe Hersant et celui de L'Humanité, la plupart des quotidiens (notamment Le Monde, Le Matin, Ouest France, Le Midi libre) reprenaient le contenu d'une dépêche diffusée par l'AFP — comme le firent par ailleurs RTL et Antenne 2. Témoignage chrétien consacrait une brève dans son édition parue le 23 juin. Libération, Le Quotidien de Paris et La Croix fournissaient quant à eux une information plus substantielle.

Sous le titre « Un maoïste contre la bande des quatre », Philippe Rollandin s'interroge dans La Croix : « Existe-t-il une place pour le maoïsme dans la France d'aujourd'hui et quelle est sa signification ? Lancé à la fin des années 60, dans le sillage de mai 68 et dans celui de la révolution culturelle, le courant maoïste semble s'être mis en sommeil. »

« Il est certain que le modèle chinois est difficilement transposable en France. Les dirigeants du PCML, Pierre Bauby en tête, sont les premiers à le reconnaître. »

Rendant compte du programme sur lequel se battra notre candidat, il remarque : « Il est d'ailleurs significatif qu'une mesure ponctuelle comme la suppression de tous les tribunaux et juridiction d'exception soit demandée à la fois par le PCML, le PSU et... le Mouvement des radicaux de gauche. »

« Reste bien sûr, la politique étrangère. La Chine

continue à faire recette et l'actualité aidant, il peut être crédible d'affirmer qu'elle est une force de paix face aux impérialismes. »

« Cela suffira-t-il pour donner de l'audience à un candidat qui, au demeurant, ne manque pas de sincérité ? »

Le Quotidien de Paris souligne quant à lui la difficulté de l'entreprise au regard... de la loi électorale : « Il semble en effet que la tâche soit rendue particulièrement difficile aux petits candidats : la nouvelle loi de 1976 oblige tout candidat à recueillir un minimum de 500 signatures d'élus. De plus, la circulaire de Christian Bonnet de décembre oblige les signataires à se rendre eux-mêmes à la préfecture de leur département pour y retirer un formulaire, ce qui constitue, aux yeux des dirigeants du PCML, une véritable pression sur ces éventuels signataires, qui pourraient craindre ainsi,

toujours selon le PCML, de subir des formes de « chantage local ».

« D'autre part, la direction du PS aurait envoyé une circulaire à tous ses élus, leur enjoignant de réserver leur signature. Pour le PCML, le PS redoute de perdre des voix par la multiplication des « petits candidats ». Une démarche commune de certains d'entre eux (Laguiller, Bouchardeau, Crépeau, Garaudy, Lalonde et Delarue) pourrait aboutir dans les prochaines semaines. Décidément, il ne fait pas bon se trouver parmi les tout-petits de la politique... »

Enfin, nous ne résistons pas au plaisir de vous faire partager les confidences que Fabien Roland-Lévy de Libé a su arracher entre la poire et le fromage « à ce « jeune » responsable du parti à qui a été confiée la tâche de figurer sous l'étiquette marxiste-léniniste dans la vitrine électorale » : « L'air un peu timide, mais le regard (bleu

franc, la voix grave, Pierre Bauby, 37 ans, travaille au service des études économiques générales de l'EDF où il s'occupe d'établir les rapports entre la conjoncture et la consommation d'énergie. Du moins « pendant le temps que lui laissent ses activités syndicales ». Il est en effet membre du bureau de son syndicat, une grande centrale autogestionnaire dont il ne veut pas qu'on cite le nom. »

Sachez aussi qu'il a « l'air serein et le front haut d'un fumeur de pipe (il consomme du Samson spécial) et se livre de bonne grâce au petit jeu des « confidences » sous l'œil attendri et surpris de ses camarades de parti : il aime écouter de la musique (classique, y compris l'opéra), aller au cinéma et au théâtre et s'occuper de ses enfants (Jacques Jurquet nous a précisé à cette occasion que pour sa part il affectionnait plus particulièrement le jazz New Orleans et la musique classique arabe) ».

### PIERRE BAUBY VU PAR LA PRESSE



De gauche à droite : M. Chéran (Pour le Socialisme), Pierre Bauby, N. F du Quotidien de Paris, Jacques Jurquet, Camille Granot. Etaient également présents : F. Roland Levy (Libération) et un journaliste de Témoignage Chrétien.



## 13 mai, 23 mai, 5 juin, 12 juin, 25 juin Pourquoi il faut participer

CGT et CFDT organisent ensemble, ce mercredi 25 juin, une journée d'action sur les bas salaires et le SMIC.

Il est heureux que les deux centrales, après avoir envisagé séparément d'agir sur ce problème aient pu mettre en commun leurs projets.

Certes, comme aiment à l'affirmer les dirigeants de la CGT, la première centrale syndicale est capable à elle seule d'organiser d'importantes actions et manifestations. Et il est certain que, quoique dans des proportions différentes, CGT et CFDT (ces deux organisations appréciées par la masse des travailleurs comme leurs syndicats de lutte, leurs principales armes de défense face au patronat) sont chacune capables de mettre sur pied des actions significatives.

Mais si l'objectif est de faire barrage aux attaques patronales, dont les salaires sont en effet une des premières cibles, s'il s'agit d'une bataille qui concerne l'ensemble des travailleurs, comme l'est en effet par exemple le relèvement du SMIC et dans laquelle la journée d'action est une étape préparant d'autres développements, le succès n'est envisageable que si les deux centrales y concourent.

Cette nécessité est la même que celle que connaît tout militant, tout travailleur, dans sa propre entreprise (si les deux syndicats y sont présents), pour des objectifs concernant tous les travailleurs de l'entreprise.

A cet égard, l'analyse selon laquelle gouvernement et patronat seraient accablés par le développement des luttes, en position difficile du fait de la crise, est lourde d'illusion sur la possibilité de succès faciles, pour lesquels il ne serait au fond pas nécessaire de rassembler toutes les forces possibles. Ce ne sont pas en tout cas les faits qui viennent appuyer ce point de vue, souvent mis en avant par les dirigeants de la CGT.

Il y a bien des obstacles pour que le vaste mécontentement dont ont témoigné les grandes mobilisations de ces dernières semaines se prolonge en actions qui soient un coup d'arrêt significatif à la politique antisociale de Giscard-Barre.

La tendance des dirigeants cégétistes à glisser de la défensive à l'abandon et à privilégier dangereusement la concertation au détriment de l'action en est un, pas nouveau d'ailleurs (il est clair que la politique giscardienne de consensus espère y trouver un débouché).

La politique des dirigeants du PCF, avec ses répercussions dans la CGT en est un autre, qui n'a pas laissé vivre longtemps l'esprit du 40e Congrès. Entre autres, cette ligne implique que quiconque s'oppose à elle se trouverait forcément dans le camp de Giscard, tout comme quiconque s'oppose à l'URSS et par exemple à son intervention en Afghanistan, se trouverait du même coup dans le camp des USA.

Ce genre d'obstacles, que nous rattachons à ce que nous appelons le réformisme d'une part, le révisionnisme d'autre part, pèsent et pèseront encore longtemps sur le développement et le cours des luttes de la classe ouvrière, tout comme ils ont pesé sous une autre forme du temps du programme commun, laissant pratiquement le champ libre aux premiers plans Barre.

Mais la cible qu'il faut frapper, c'est la politique réactionnaire, antisociale du gouvernement et du patronat. C'est pourquoi nous soutenons les initiatives, comme celle de ce 25 juin qui, malgré toutes leurs limites, vont dans le sens de la résistance, pied à pied, et du rassemblement des forces face à cette politique et à telle ou telle de ses conséquences.

Gilbert CARPENTIER

### Thomson-CSF - Brest

## 3 DELEGUES INCULPES

Le 12 février dernier, dans le cadre de leur conflit pour l'obtention de la 5e semaine de congés payés et la réduction du temps de travail, 800 salariés de la Thomson-CSF investissaient les locaux de la Chambre patronale de la métallurgie à Brest. Plainte était déposée par les responsables de la Chambre patronale. Les retombées judiciaires viennent d'être connues : deux délégués et un ex-délégué ont été inculpés de vol, de dégradation de matériel et de violation de domicile. Ils ont été entendus par le juge d'instruction. Commentaire de la section CGT de Thomson-CSF : « Il n'y avait pas matière à poursuivre et inculper les délégués. Pourquoi en prendre trois et pas 800 ? Cette mesure est seulement arbitraire ; en fait, par ce biais, le patronat règle ses comptes avec la CGT. Partout, c'est la même politique patronale, on désamorce les conflits et on poursuit les organisations syndicales une fois le conflit terminé ». Correspondant

### Villero-Bosch - Haubourdin

## SANITAIRES DE LUXE, SALAIRES DE MISERE

Villero-Bosch, c'est les installations sanitaires, les carrelages en céramique, etc. C'est aussi trois usines, à Feignies (Nord), à Bourg St André (Ardèche) et Haubourdin. C'est dans cette dernière que la majorité du personnel (400 salariés en majorité des femmes) s'est mise en grève et occupe son entreprise.

Déclenchée le 3 juin par solidarité avec 27 d'entre eux auxquels la direction avait adressé une lettre d'avertissement pour absence de justification, la grève exprime le ras-le-bol des travailleurs face à des salaires de misère et à des conditions de travail pénibles. Qu'on en juge : une poseuse avec dix ans d'ancienneté touche, primes comprises, 2 440,00 F, la quasi totalité des travailleuses gagnent moins de 3 000,00 F.

Paradoxe pour une entreprise qui fabrique des installations sanitaires, le travail s'effectue dans la poussière et la saleté, sans

Correspondant

## CONGRES FO

Du 17 au 20 juin se tenait à Bordeaux le 14e congrès de FO. Congrès important au moment où ce syndicat spécialisé depuis son origine dans la promotion de la collaboration de classe, de la concertation, politique contractuelle en tout genre connaît un développement de son influence.

Bons résultats aux élections prud'homales (17%), progrès aux élections professionnelles, comités d'entreprise en premier lieu : de nombreux chiffres ont été donnés aux 3 000 congressistes (FO majoritaire au CCE d'Air France, 39% au CCE de la SNIAS, progression de 22% à Renault Dreux...). Roger Sandri, responsable à l'organisation, faisait état d'une progression de 55% des effectifs dans le privé depuis 12 ans : finie donc l'image d'un syndicat presque exclusivement de fonctionnaires.

Explication ? Celle fournie au congrès s'épale sur les murs : « FO pour l'indépendance syndicale, contre toute emprise politique ». C'est l'image exclusivement « syndicale » avec laquelle les dirigeants de FO habitent depuis toujours leur politique pas le moins du monde indépendante puisqu'étroitement liée à celle du patronat et du gouvernement.

L'exemple de la Sécurité sociale est tout à fait clair à cet égard : Bergeron s'est comporté en véritable gestionnaire de la caisse de Sécurité sociale, essayant de semer le doute chez les travailleurs engagés dans la bataille pour leur droit à la santé.

En fait, cette progression de FO n'est que la conséquence, certes pas réjouissante, de la situation difficile des travailleurs face à l'offensive, aux multiples attaques du patronat et du gouvernement devant lesquelles ils se trouvent divisés et rencontrent de nombreux obstacles sur la voie de la lutte.

Dans ces conditions, le syndicalisme de concertation à la Bergeron, solidement encouragé, voire ouvertement appuyé par le patronat, peut faire figure de « moindre mal ».

La hargne de Bergeron contre la CFDT, portée par son recentrage sur ce genre de plate-bande en est indirectement une confirmation : c'était la hargne de celui qui craint de perdre une exclusivité auparavant indiscutée.

Bien entendu, Bergeron a recueilli comme à l'habitude, et plus encore peut-être qu'auparavant l'appui massif de son congrès : il n'y avait aucune surprise à attendre de ce côté là.

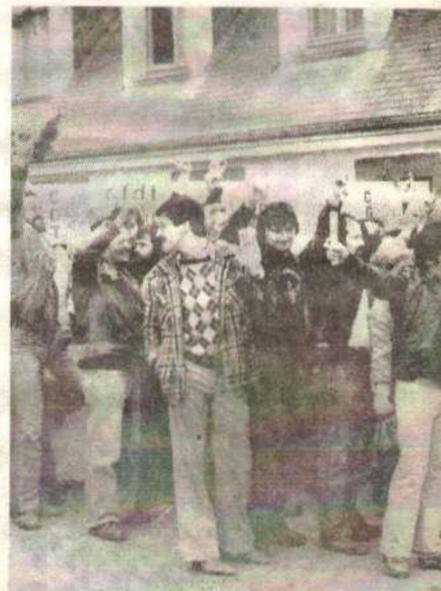
Tant que le syndicalisme de classe aura sur son chemin les obstacles qu'il connaît aujourd'hui (qui trouvent leur source dans l'orientation prosopéologique et révisionniste des dirigeants du PCF ou dans le réformisme social-démocrate), le syndicalisme à la Bergeron connaîtra encore, malheureusement, de beaux jours !

## JOINT FRANÇAIS Quand les patrons attaquent

Le lundi 23 juin, le travail a repris au Joint français, à St Brieuc, après 110 jours de lutte. Les temps ont bien changé depuis la précédente grande lutte en 1972. A cette époque, la victoire avait été au rendez-vous, portée par la solidarité. Aujourd'hui, à travers ceux du Joint, la classe ouvrière vient d'essuyer une défaite, face à un patronat à l'offensive, dur, intransigent. Faut-il se lamenter ? En conclure que, décidément, il n'y a rien à faire ? Non. Il faut chercher à y voir plus clair dans la politique patronale afin de rechercher la riposte appropriée. Des défaites actuelles, par-delà l'amertume qu'elles engendrent inévitablement, naîtront de nouvelles luttes qui s'en seront enrichies. Ce qui s'est passé au Joint illustre pleinement cette réalité actuelle de la lutte de classes : aujourd'hui, c'est le patronat qui est à l'attaque. Dans cette situation, face à un adversaire plus puissant, la recherche de l'unité la plus large pour faire face à ses attaques correspond à une nécessité impérieuse. L'heure est moins que jamais aux invectives. Les polémiques intersyndicales, nationales ou locales vont à l'opposé des besoins de l'action.

Pierre BURNAND

En 1979, le directeur de l'usine du Joint français de St Brieuc est séquestré. Cette action a lieu contre l'ancien 4 délégués, deux de la CFDT et deux de la CGT, sont mis à pied et font l'objet d'une demande de licenciement.



Les grévistes, lors d'un vote

annonce de 120 licenciements. Tout au long de ces dernières années, les effectifs du Joint n'ont en effet cessé de baisser, passant d'environ un millier à 700 actuellement.

En février 80, plusieurs délégués du personnel font l'objet d'une condamnation à une peine de prison avec sursis.

En mars, les ouvriers font la grève des cadences. La majorité d'entre eux ne touchent que 2 400,00 francs par mois. Ils réclament une augmentation égale pour tous de 500,00 F. La direction retient des heures sur les salaires. En avril, des débrayages ont lieu. Dès cette époque, des accrochages se produisent avec des cadres.

La direction refuse toute négociation. Déjà, elle entonne l'air de la « défense de la liberté du travail ».

Le 17 avril, 9 travailleurs

de la direction déclarent : « Le déchaînement des violences et des actions illégales est le meilleur service qui puisse être rendu à la concurrence ».

Le 18 avril, un piquet de grève est installé devant l'usine. La direction continue sa campagne sur la « liberté du travail ». Une centaine de non grévistes se rendent à l'inspection du travail.

Le 23 avril, une manifestation de soutien rassemble environ 3 000 personnes dans les rues de St Brieuc.

Les non grévistes, essentiellement des cadres et des agents de maîtrise, déposent une plainte au commissariat pour entrave à la liberté du travail.

Le 28, 24 ouvriers du Joint, 17 syndiqués à la CFDT, 7 à la CGT, comparaissent devant le tribunal des référés pour « atteinte à la liberté de travailler et de

## patrons attaquent

circuler, séquestration... ».

Au cours de cette période, les débrayages continuent. La veille du 1er mai, la direction publie une note où elle déclare : « Vous pouvez suivre ceux qui veulent que la baraque creve et vous encourageant à tout faire pour cela, tout en étant d'ailleurs persuadés qu'ils courent moins de risques que vous. Vous pouvez au contraire juger que vous en avez assez d'être des marionnettes entre leurs mains et de sacrifier à leurs ambitions une partie importante de vos revenus et, plus tard, la sécurité de votre emploi ». Et elle réaffirme sa volonté de ne pas céder. Elle met ainsi l'accent sur deux choses qui pèseront lourd dans la lutte : les graves difficultés financières des grévistes, la crainte pour l'emploi.



Manifestation de non grévistes. Tallot, le directeur du Joint français est en tête.

Le 5 mai, le juge des référés ordonne la « cessation immédiate des voies de fait » sous astreinte de 100,00 F par infraction commise. Il fait état « d'actes d'entrave à la liberté de circulation et du travail dépassant l'exercice normal du droit de grève ». La justice vient en renfort du patronat.

Le 6 mai, la grève reconductible de 24 heures est décidée.

A nouveau, les non grévistes entrent dans la danse et sont repus par le chef de cabinet du préfet.

Le 8 mai, le juge des référés décide la nomination de trois médiateurs en échange de « la cessation des entraves à la liberté de travailler ».

Cette proposition sera acceptée par les organisations syndicales. Le travail re-

prend. La direction, quant à elle, continue son attaque. Elle refuse toujours toute négociation et fait une demande de 4 licenciements pour faute grave.

Le 29 mai, à une réunion de conciliation, la direction refuse de discuter sur la base des propositions des « médiateurs ». Le directeur général du Joint, Tallot, déclare, à propos des ouvriers dont le licenciement est demandé, qu'ils ont « commis des fautes graves, certaines étant des délits relevant du Code pénal ». Il s'exclame également : « Le Joint français est un enfant terrible de la CGE qu'il faut dresser ».

Le 30 mai, les piquets de grève se remettent en place.

Le 31, des non grévistes entrent dans l'usine en cisailant la clôture d'enceinte.

adressées. Un cadre du Joint s'exclame à propos des délégués : « Certains d'entre eux, nous ne voulons plus les voir dans l'entreprise. Ce sont les briseurs de l'outil de travail... J'espère que le référé permettra l'intervention des forces de l'ordre. Mais, de toute façon, avec ou sans force de l'ordre, nous rentrerons dans l'usine ».

Tallot, s'adressant aux non grévistes, proclame : « Quelle que soit la décision de justice, que l'on ordonne l'intervention de la force publique ou que l'on remette le jugement, nous essaierons de rentrer et nous rentrerons dans notre usine... Les pouvoirs publics savent que s'il y a des troubles, ils en porteront la responsabilité ».

Le 6 juin, le juge des référés ordonne l'évacuation de l'usine. Le 9 juin, les CRS interviennent. Les non grévistes pénètrent dans l'usine sous la protection de la police. Tallot déclare : « ce n'est plus une grève c'est de la subversion ».

Le 11 juin, 2 000 personnes manifestent contre l'intervention policière. Le 16 juin, 16 nouvelles lettres de licenciement sont envoyées.

Pendant ce temps, le nombre de non grévistes a augmenté, atteignant 348 sur 688. Alors que l'inspection du travail a refusé le licenciement de 5 délégués, une pétition de non grévistes

de leur statut pour bafouer la liberté du travail, menacer des personnes et recourir à des voies de fait. Nous sommes opposés à leur retour dans l'usine... ». Pour grossir le nombre de non grévistes, la direction leur accorde une prime de 55 francs par jour.

Le 19 juin, lors d'un vote à main levée, la reprise du travail était décidée. Les difficultés financières ont beaucoup joué. « Je me demande ce que je vais donner à manger à mes gosses le mois prochain » dit un gréviste ; « Je veux bien trinquer, dit un autre, mais pas mes gosses ».

27 travailleurs sont licenciés, parmi lesquels des délégués. La crainte de perdre son emploi a pesé lourd elle aussi.

## ORANGE : LA COLERE DU RAIL



Environ 90 cheminots de la section équipement se sont rassemblés jeudi 19 juin à 10 h 30 devant la gare d'Orange à l'appel de la CFDT. Une vingtaine de militants étaient venus les soutenir d'Avignon, de Marseille, Toulon et Miramas.

Selon les plans SNCF, la section d'Orange doit disparaître complètement ; cette suppression avait déjà été entamée lors de la disparition des brigades de Carpentras et du Pontet.

Bien sûr, tous les postes ne seront pas supprimés bien qu'à l'occasion la direction fasse sauter deux postes au district d'Orange-nord.

Mais il y aura mutations dans d'autres résidences comme Avignon ou Miramas où il est fortement question que le chef de section d'Orange soit nommé et avec lui quelques volontaires...

Quels problèmes humains, familiaux et sociaux cela va-t-il poser ? Bernard, le chef de section dont le bureau avait été envahi n'est « responsable de rien, c'est pas lui, il prend acte, il en fera part... », le bla bla bla habituel en pareilles circonstances.

Et comment les patrons auraient-ils tenu compte de ces problèmes ? « Dans leurs perspectives, il n'y a aucune place pour l'homme, seul l'argent est leur moteur, leur raison d'agir. Le système se restructure sur notre dos », indiquait un responsable CFDT.

Selon les syndicalistes, la suppression de la section d'Orange fait partie d'un tout ; les changements à l'équipement en Arles et à Marseille, au transport à Fos et Miramas, les suppressions de ligne omnibus (Les Arcs-Dranguan), les men-

ces sur d'autres lignes (Miramas-Marseille via Port-de-Bouc), les travaux d'électrification de la ligne Miramas-Fos et de raccordement Fos-Port St Louis du Rhône, tout cela montre qu'une vaste restructuration est en cours au service des trusts présents à Fos : sidérurgie, pétrochimie, import-export, etc.).

C'est bien le contrat d'entreprise et le Plan Guillaumat qui étaient mis en accusation par les cheminots le 19 à Orange. Et c'est bien contre eux qu'ils sont décidés à se battre comme le soulignait la motion commune CGT/CFDT remise au patron : « Nous sommes déterminés à ne pas laisser faire de tels agissements et avec responsabilité nous ferons tout pour contrer ces projets néfastes ».

Correspondant HR

### Bidermann - Hénin-Beaumont

## EMPECHER LES LICENCIEMENTS

Le 20 juin, les travailleurs de Bidermann Hénin-Beaumont ont observé une journée de grève. Avec leur section syndicale CFDT, elles voulaient protester contre l'annonce faite par la direction de Bidermann de 90 licenciements économiques. Les travailleuses ont préféré ne pas se lancer dans une grève plus longue à cause de la conjoncture économique dans l'entreprise : peu de production, des stocks importants. Un tract a été distribué à la population d'Hénin car le vendredi est jour de marché. A onze heures était donnée une conférence de presse au cours de laquelle les travailleuses et leur section CFDT ont donné des précisions sur les conditions de travail qui sont les leurs. Bien que travaillant sur des machines identiques ou très légèrement modifiées, les cadences ont pratiquement doublé en deux ans.

De son côté, la cellule locale du PCML a envoyé un message de soutien.

Correspondant Hénin-Beaumont

### BIDERMAN, No1 DE LA CONFECTION BIDERMAN, No1 DE LA LIQUIDATION

L'empire Bidermann comprend 7 400 salariés, 17 usines (13 usines en France, 1 en Italie, 3 aux USA). Le groupe développe de plus en plus une politique de sous-traitance : Portugal (confection féminine), Hongrie (confection masculine), Hanoï...

L'augmentation de la valeur de productivité est plus rapide à l'étranger qu'en France.

La stratégie en France est de compresser dans tout le groupe pour mieux s'implanter à l'étranger : par la course à la marge, reprise des acquis, salaires voisins du SMIC, augmentation à outrance des cadences, « rachat » d'usines avec prêts de l'Etat, aides qu'il a perçues pour contrats, emploi-formation. (...)

En 1973, son chiffre d'affaires est de 70 millions, 2 milliards en 1980. (...)

Pour motiver ses licenciements, la direction Bidermann évoque qu'à Hénin les ouvrières ne sont pas assez productives.

Comparez-vous-mêmes : 38 mn pour faire un pantalon sophistiqué, 128 mn pour faire une veste double, 32 mn pour faire un gilet, 3 h pour fabriquer la pièce entière (costume) ! Le prix de revient du costume YSL est de 100,00 F et il est vendu 1 000,00 F dans le commerce. Le coût horaire de l'ouvrière s'élevait de 13,84 F à 15,00 F. Il faut travailler 15 jours pour se payer le costume que l'on fabrique en 3 heures. (...)

Extraits de la conférence de presse CFDT

L'impérialisme français n'est plus ce qu'il était. A l'apogée de sa puissance avant la dernière guerre, son empire s'est rapidement désagrégé ensuite. Soumis aux menaces, aux pressions, aux tentatives de mainmise des deux superpuissances, il ne peut plus prétendre à l'hégémonie. Il n'en reste pas moins un impérialisme féroce, s'efforçant de préserver ses profits sur le dos des pays et peuples opprimés du Tiers Monde. Ce n'est pas seulement l'existence des soi-disant Départements et Territoires d'outre-mer qui marque le caractère impérialiste de la France, mais toute la vie des monopoles eux-mêmes. Bien entendu, cette nature impérialiste de la société française a de profondes répercussions sur les différentes classes qui la composent, qu'il s'agisse des monopolistes qui empochent le surprofit ou de cette aristocratie ouvrière qui en reçoit des miettes. Mais ce serait le sujet de bien d'autres dossiers. Nous nous bornerons ici à présenter les grands traits qui caractérisent « notre » impérialisme.

Pierre BAUBY Catherine LEMAIRE

# L'impérialisme aux couleurs de la France

## L'exportation des capitaux

L'exportation des capitaux est une des caractéristiques fondamentales de l'impérialisme. Qu'en est-il pour l'impérialisme français ? Les investissements français à l'étranger, recensés officiellement, représentent 11,8 milliards de francs en 1976 et 10,5 en 1977. Les deux-tiers de ces investissements se font dans les pays capitalistes développés et un tiers dans le Tiers Monde. Il y a une dizaine d'années, les investissements dans le Tiers Monde représentaient la moitié des investissements à l'étranger. Il y a donc une diminution de la part du Tiers Monde dans les exportations françaises de capitaux, ce que le VIII<sup>e</sup> Plan explique par le fait que dans ces pays « la stabilité politique n'est jamais garantie sur le long terme ». Les principaux monopoles français ont une part importante de leur capital investie à l'étranger : 68% pour Michelin, 66% pour la CFP (Compagnie française des pétroles), 64% pour Elf-Aquitaine, 53% pour Lafarge, 49% pour Paribas, 43% pour Saint-Gobain-Pont à Mousson, 41% pour BSN-Gervais-Danone, etc. Ces investissements rapportent évidemment de gros profits aux monopoles, qu'ils soient privés ou d'état et à l'Etat lui-même qui bap-

tise « aide publique au développement » ses exportations de capitaux. Il est bien difficile de chiffrer ces profits impérialistes. Notons cet extrait d'une brochure du groupe PUK : « Question : en investissant à l'étranger, PUK exporte-t-il du capital ? Réponse : oui, mais il en fait rentrer davantage. Pour la période 71-77, les investissements du groupe à l'étranger se sont soldés par une sortie nette de capitaux de 300 millions de francs. Pendant la même période, le groupe recevait en France de ses filiales étrangères plus de 1,820 milliard de dividendes d'intérêts et 200 millions de redevances d'engineering, d'aide technique et d'assistance de gestion » (Un développement mondial, pourquoi ? avril 1978, page 18). Les investissements étrangers en France sont aussi particulièrement importants. Ils représentaient 8,7 milliards de francs en 1977 dont 92% proviennent des autres pays capitalistes développés (18% pour les USA). Les entreprises à participations étrangères majoritaires représentent au 1<sup>er</sup> janvier 1977, 5,2% du nombre des entreprises dans l'industrie française, 14% des effectifs, 16% des investissements et 23% des chiffres d'affaires.

## L'échange inégal

L'exportation des capitaux n'est pas le seul moyen pour l'impérialisme d'extorquer des surprofits impérialistes : les gains sur importation

et la surfacturation des produits exportés y concourent de manière directe. C'est l'échange inégal. Ce sont les conditions de reproduction de la force de travail dans les pays sous-développés qui sont à l'origine des gains sur importation. Les bas prix des composants électroniques ou des produits textiles importés de pays du Tiers Monde ne s'expliquent pas autrement. C'est là également la cause du prix peu élevé des produits agricoles ou des matières premières. La surfacturation des produits exportés est un effet direct de la domination impérialiste, une extorsion par la force, tenant au monopole que détiennent les pays impérialistes pour certains produits finis et à la dépendance dans laquelle ils tiennent les économies des pays du Tiers Monde. L'essentiel de « l'aide au développement » consiste en effet en crédits accordés aux pays à condition qu'ils les utilisent pour acheter, à prix fort, des produits finis. En 1978, le quart des exportations et des importations de l'impérialisme français se fait avec les pays du Tiers Monde. Si les échanges avec les pays capitalistes développés dégagent en 1978 un déficit de 18 milliards de francs et les échanges avec les pays producteurs de pétrole un déficit de 23,5 milliards de francs, les échanges avec les autres pays du Tiers Monde dégagent un excédent de 15,6 milliards de francs. C'est bien aux dépens du Tiers Monde que commerce l'impérialisme français. L'importation massive de matières premières du Tiers Monde a en-

## La «coopération» cotée en Bourse

**LAFARGE**  
(lié au groupe Suez) Troisième producteur mondial de ciment. Hausse de 30,6% du bénéfice net consolidé en 79. 120 filiales à l'étranger. Implanté aux Antilles, Gabon, Sénégal, Côte d'Ivoire, Tunisie. Son PDG, Lecerf, affirme : « Les perspectives de 80 me paraissent prometteuses ». Vise à l'implantation de nouvelles unités dans le Tiers Monde. D'autres firmes de la même branche réalisent aussi une part importante de leurs activités à l'étranger. C'est le cas de :  
— SPIC-Batignolles (57% du chiffre d'affaires à l'étranger)  
— GTM (36%)  
— Bouygues (38%)  
— Dragages (80%)

**AIR-LIQUIDE**  
(lié au groupe Suez par l'intermédiaire de la Banque de Venise)

**RHONE-POULENC**  
Troisième producteur mondial de fibres chimiques. Sous la coupe de Suez et Paribas, réalise 60,9% du total de ses ventes à l'étranger dont 27,8% en Afrique et 16,2% en Amérique latine et en Asie. Dans le secteur chimie-minéral, détient — entre autres — des filiales au Sénégal, en Corée du Sud, dans le secteur pétrochimie et chimie-finie, deux filiales respectives au Brésil : CLO-ROGIL et LAUTIER Brésil.

**PUK**  
Quatrième producteur mondial d'aluminium (intérêts de Paribas-Suez-CGE), aux ramifications très diverses, produit de l'aluminium au Cameroun, détient des filiales en Argentine, au Maroc, ...

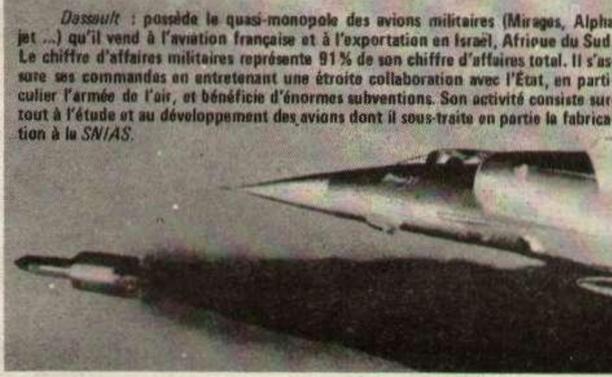
**CREUSOT-LOIRE**  
Du groupe Empain-Schneider. Premier des principaux fabricants mondiaux d'usines clefs en main et de

centrales nucléaires. Sa société d'ingénierie, Creusot-Loire Entreprise (80% du capital) détient une filiale à 46% au Brésil (CLEPLAM) et à 50% au Vénézuéla.

**RENAULT**  
Deuxième producteur français d'automobiles. Sa puissance s'est fondée, au cours des années, sur ses activités d'exportation, sur ses implantations à l'étranger. On peut dire que Renault est un des premiers groupes français par ses installations hors de la France. Ainsi, a-t-il créé des usines de montage dans les pays du Tiers Monde, bénéficiant d'une main-d'œuvre à bon marché. En 1975, il a monté en France 830 000 véhicules et 530 000 à l'étranger. Citons la Savim, Véhicules-industriels et équipements mécaniques qui détient des filiales en Afrique du Sud, Côte d'Ivoire, Cameroun et quelques donjons en Amérique latine comme en Argentine ou en Colombie. Les dernières réalisations de Renault :  
— en Turquie, il élargit ses capacités de production (100 000 voitures par an en perspective)  
— au Portugal, il construit des usines d'assemblage (80 000 véhicules) et de

## N° 3 des marchands de canons

L'impérialisme français, comme tout impérialisme, trouve dans la production et la vente d'armements de quoi réaliser des profits exorbitants. Cette militarisation de l'économie française est, pour les monopoles, un des moyens de maintenir à un niveau élevé leurs profits. Elle leur apporte des commandes militaires, sûres puisque faites par l'Etat, et elle bénéficie tout particulièrement du soutien de l'Etat sous forme de prêts et subventions prélevés par le budget, donc par les impôts et taxes sur le dos des travailleurs. La «coopération» militaire française revêt ainsi une double dimension :  
— Elle permet la sauvegarde des intérêts de l'impérialisme français contre les mouvements des peuples dominés. Citons, par exemple, les bases françaises situées au Sénégal, Côte d'Ivoire, Gabon, Cameroun.  
— Elle constitue aussi un moyen de prospection des marchés pour les industries d'armements. La France est le 3ème marchand de canons dans le monde. En 1978, elle a réalisé 17 milliards de francs de commandes étrangères. Elle détient près de 11% du marché étranger. Si l'on rapporte les exportations françaises d'armements à la production nationale brute, on aboutit à ce que la France soit placée au 1er rang des pays exportateurs d'armes du monde !



Dassault : possède le quasi-monopole des avions militaires (Mirage, Alpha jet ...) qu'il vend à l'aviation française et à l'exportation en Israël, Afrique du Sud. Le chiffre d'affaires militaires représente 91% de son chiffre d'affaires total. Il s'assure ses commandes en entretenant une étroite collaboration avec l'Etat, en particulier l'armée de l'air, et bénéficie d'énormes subventions. Son activité consiste surtout à l'étude et au développement des avions dont il sous-traite en partie la fabrication à la SNAS.

## DOM-TOM : colonialisme pas mort

L'aspect le plus criard de l'impérialisme français, ce sont ses colonies : les Territoires et Départements d'Outre-Mer (TOM-DM). Les TOM : Ils sont placés sous la tutelle d'un gouverneur tout puissant nommé par Paris. Ce sont la Nouvelle-Calédonie, avec la compagnie Le Nickel dominée par Rothschild et Elf-Erap, et la Polynésie française, avec Tahiti et son occupation militaire française en liaison avec les essais atomiques. Les DOM : Ce sont la Guadeloupe, la Guyane, la Martinique et la Réunion.

Leurs relations avec la France sont toujours régies par le Pacte colonial. Dans ce pacte, il leur est fait obligation de :  
— vendre à la France ce qu'elle ne peut tirer de son propre sol ; 90% des exportations des DOM vont ainsi à la France.  
— Acheter à la France ; la Martinique, par exemple, importe de France 70% de ses besoins. Conséquence : l'économie des DOM repose exclusivement sur la production de la banane, canne à sucre, rhum et ananas dont la France est le seul client. De même, les seules productions des TOM sont d'origine primaire : le coprah en Polynésie, le nickel et le fer en Nouvelle-Calédonie. Et, évidemment, le contrôle de ces productions est exercé par les trusts français. Ainsi, en Guadeloupe, 3 sociétés françaises contrôlent 60% de la production sucrière (la Société industrielle de Pointe-à-Pitre, la Compagnie française de sucrerie ; la Société anonyme de Beaufort) ; 30% sont contrôlés par des colons martiniquais d'origine européenne. A La Réunion, 5% des usiniers et des gros planteurs produisent 70% du sucre. Contraints d'acheter tout ce dont ils ont besoin aux trusts français et ... au prix fort, ces pays sont soumis à l'occupation de leurs terres par les gros propriétaires fonciers et firmes françaises. En Guadeloupe, 8 firmes possèdent 47% du territoire agricole. La firme Le Nickel occupe 500 000 ha en Nouvelle-Calédonie. Leur économie est grillée et liquidée pour les besoins de l'impérialisme français. Un exemple parmi tant d'autres : les chalutiers de la Bretagne viennent pêcher dans la zone, très poissonneuse, des côtes martiniquaises, tandis que la Martinique doit importer plus de la moitié de son poisson ! Conséquence de cette politique coloniale : Antillais, Guadeloupéens et Réunionnais doivent s'expatrier. En 1962, 1 000 ont émigré ; en 1963, le double ; en 1965, ils étaient 7 500, et, aujourd'hui, chaque année, plus de 10 000 doivent quitter leur pays étouffé par l'impérialisme français. En France, ils sont environ 500 000, subissant une exploitation féroce, le racisme et le déracinement.



## Zone franc = pillage sournois

Le caractère impérialiste de la France ne se limite pas au maintien de possessions coloniales. C'est encore l'existence de zones d'influence dans ses anciennes colonies des pays d'Afrique noire. Un des instruments de cette domination a été la création d'une zone franc. Celle-ci comprend 6 états d'Afrique de l'Ouest (Bénin ; Côte d'Ivoire ; Haute-Volta ; Niger ; Sénégal ; Togo) et 5 états d'Afrique centrale (Cameroun ; Centrafrique ; Gabon ; Congo ; Tchad). Madagascar et la Mauritanie en sont sortis en 1973. Le mécanisme consiste à faire du franc CFA un simple appendice du franc français, avec lequel il s'échange à un taux fixe. Au sein de cette zone, tous les échanges s'effectuent en francs et il y a libre circulation des capitaux. L'objectif est clair : il s'agit de privilégier l'exportation des capitaux français. On le voit, cette «coopération monétaire» n'est que le prolongement de la politique coloniale française et s'assortit d'une «coopération» industrielle, financière, technique et militaire. Dans ces pays, l'économie repose sur la production de produits de base, peu diversifiée, tournée vers les besoins des trusts français. Qu'il s'agisse, par exemple, de la production de l'arachide au Sénégal ou du coton au Tchad, les monopoles, en s'y installant, y trouvent un double avantage :  
— proximité de ces matières de base obtenues à bas prix ;  
— utilisation directe d'une main-d'œuvre à bon marché, sans parler des frais de transport nuls, puisqu'on y transforme le produit sur place (égrenage du coton, décorticage des arachides...). Rappelons-le : la France est dépendante du Tiers Monde pour son approvisionnement en de nombreux produits de base. Ainsi, certains des pays de la zone franc représentent un intérêt direct au regard de cet approvisionnement, comme, par exemple, le Gabon pour son manganèse, son uranium et son pétrole. D'autres constituent des chasses gardées à l'abri de la concurrence internationale pour les trusts spécialisés dans l'import-export (citons, notamment, la Société commerciale de l'Ouest africain, dont Paribas détient 25% du capital, et la Compagnie Ophory, dont Suez détient 10% du capital) et dans la traite des produits agricoles ainsi que pour les compagnies de navigation maritime.

# LIBERTES

## «Il s'agit de bloquer la vie politique française entre les quatre gros partis»

### nous déclare Huguette Bouchardeau, candidate du PSU aux présidentielles, à propos de la loi électorale

Pourrais-tu nous indiquer quel est le point de vue du PSU sur les modalités de présentation des candidats aux élections présidentielles? A quels objectifs correspondent-elles de la part du gouvernement?

Huguette Bouchardeau : Je pense que c'est relativement clair; il s'agit de faire que le pouvoir politique, j'entends ce pouvoir en deux sens, le pouvoir de l'Etat actuel et le pouvoir qui existe aussi dans les partis d'opposition, que ce pouvoir ne soit pas davantage partagé. Quand De Gaulle a mis sur pied la Constitution de 58, il a commencé à organiser des lois électorales qui étaient faites, disait-il, pour supprimer le régime des partis. En fait, il voulait organiser ce qu'il appelait la bipolarisation, le fait qu'il ne resterait plus en France que ce qu'il représentait lui, le gaullisme, et puis une force d'opposition qu'il pensait devoir être le parti communiste. Ce qu'on peut dire, c'est que De Gaulle a largement échoué dans sa tentative de supprimer les partis politiques mais qu'il a parfaitement réussi, au contraire, à éliminer la possibilité pour quelque petit groupe nouveau que ce soit, de

prendre une place dans les institutions politiques en France. Nous sommes nés en 1960; depuis 1958, je ne connais aucun groupe politique qui ait réussi à se développer en France à travers des élus. Des groupes comme le nôtre existent à travers des pratiques militantes, nous avons aussi des élus de collectivités locales, des élus dans les municipalités, mais il y a un barrage, presque impossible à franchir pour des organisations qui n'ont pas déjà d'élus, pour pouvoir passer à une délégation parlementaire et à plus forte raison présidentielle. Je pense qu'il y a là toute une organisation d'un système de la stabilité politique où, finalement, ce sont les anciens qui cooptent les nouveaux. Pour les groupes qui ne sont pas majoritaires, la seule possibilité est de se rattacher à l'un de ces groupes, voir par exemple l'expérience des Radicaux de gauche. Les partis de droite comme les partis de gauche n'ont pas plus envie les uns que les autres de changer le système, parce qu'ils risqueraient alors un terrible éclatement. Je crois que l'UDF n'a pas envie de voir Jobert capable de créer un quelconque groupe, pas plus que le RPR n'a envie de voir

Huguette Bouchardeau, tout comme notre propre candidat Pierre Bauby, visant à exclure de la vie démocratique les formations politiques autres que les quatre partis traditionnels.

Ces discriminations ont été aggravées depuis les dernières élections présidentielles et tout dernièrement encore avec de nouvelles directives du ministre de l'Intérieur.

C'est pour contribuer au rassemblement des protestations contre ces mesures que nous avons interviewé Huguette Bouchardeau. Tout comme elle, nous pensons que la lutte contre ces discriminations concerne la défense d'une liberté fondamentale : la liberté d'expression. Les nouvelles restrictions introduites dans la loi électorale sont à resituer dans une remise en cause plus vaste des libertés.

Pierre BURNAND



Debré former un groupe dissident, pas plus que, à gauche, on a envie de voir exister des forces politiques différentes des deux gros partis traditionnels, je tiens à «gros». Il s'agit de bloquer la vie politique française dans un débat où n'ont d'autorisation à s'exprimer que les forces politiques reconnues d'ores et déjà, au pouvoir ou dans l'opposition, et qui ne dérangent finalement pas trop le train-train de la politique française.

Ne crois-tu pas qu'il y a eu dernièrement une aggravation de ces discriminations, notamment avec la circulaire Bonnet?

Si, bien sûr. Pas seulement avec la circulaire Bonnet. Le dernier texte concernant les élections présidentielles aggrave considérablement la situation par rapport aux précédentes présidentielles. Il fallait cent signatures de maires, députés, sénateurs, conseillers généraux, aujourd'hui il en faut cinq cents. C'est déjà un saut considérable. En plus de cela, la circulaire Bonnet organise l'intimidation de ceux qui voudraient donner des signatures dans la mesure où les signataires, je pense surtout aux maires qui sont très dépendants des préfets quant à leur

budget, à la vie de leur collectivité locale, les maires devront aller chercher en préfecture le formulaire pour un candidat qui peut être un candidat mal vu de la préfecture. Donc, c'est une démarche courageuse qu'on leur demande et je pense que Bonnet sait très bien ce qu'il fait. C'est ce que j'appelle une mesure d'intimidation.

En tant que candidate aux élections présidentielles, comptes-tu accorder une place à la lutte contre ces discriminations?

Quand nous avons décidé de présenter une candidature, nous avons dit d'abord qu'elle serait contre le système présidentiel lui-même, c'est-à-dire contre tout ce qui renforce ce pouvoir de super-délégation donné à un super-chef qui a en mains des pouvoirs pratiquement illimités, en particulier des pouvoirs d'intervention armée qui ont permis, par exemple, les interventions en Afrique.

Est-ce que le PSU compte prendre des initiatives contre ces discriminations et en particulier contre la circulaire Bonnet?

Nous avons déjà dénoncé cette circulaire dans des articles de presse, en particulier un article de Serge Depaquit dans «Le Matin». Nous avons décidé de lancer un appel, que nous avons

appelé *Appel pour garantir le libre exercice de la démocratie*, qui demande en particulier à tous ceux qui ont une responsabilité dans la vie locale, dans les organisations, mais aussi aux simples citoyens, de prendre parti contre cette loi Bonnet et contre ce qu'elle signifie de restriction aux possibilités d'expression des groupes politiques. Ce texte circule actuellement et nous serions heureux qu'il soit signé par le plus grand nombre de personnes.

Est-ce que le PSU envisage de s'associer à d'autres forces politiques pour lutter contre ces discriminations et garantir le libre exercice de la démocratie?

Nous essaierons de le faire et nous répondrons aux demandes qui seront faites. Nous voudrions éviter ce qui s'est passé pour les européennes, c'est-à-dire une sorte de bloc des petits, comme on dit, face au bloc des grands. Ça nous paraît poser très très mal les problèmes politiques. Il nous paraît mieux qu'il y ait un courant d'opinion qui ne soit pas composé uniquement de candidats, de gens qui ont l'air d'être des aspirants à la candidature et qui ne se battraient que sur cette aspiration. Pour nous, il s'agit d'une question de démocratie beaucoup plus large qui doit être prise en compte par les citoyens et pas seulement par des candidats.

## AVEC LE PARTI

### Fête de L'Humanité Rouge à Lille

Les camarades, les lecteurs, les amis qui ont participé samedi 14 juin à la fête organisée à Lille pour notre hebdomadaire avaient tous, au moment de se séparer, le même regret : la soirée avait été bien courte! La cave avait certes bien souffert, et les danseurs s'en étaient donné : valses, rock, farandoles endiablées... Mais on avait à peine vu le temps passer.

Court aussi l'échange entre les camarades du comité de rédaction et les lecteurs et amis qui n'ont pas eu le loisir de poser toutes leurs questions. Assez de temps toutefois pour mesurer la richesse que de tels échanges peuvent représenter, en tout cas pour nous rédacteurs qui n'avons

pas trop d'occasions de connaître les questions soulevées par notre journal, d'expliquer ce que nous essayons de faire.

Entre cet échange et le bal, les participants avaient pu profiter d'un buffet bien garni et écouter les dernières créations de *La Lyre des Travailleurs* : une chanson sur Mohamed Diab, une autre sur Pierret, un sidérurgiste qui a eu la main coupée...

Après cette soirée, n'allez pas parler à vos rédacteurs du «froid et de la grisaille du Nord»!

Les racines que notre parti commencent à plonger dans cette région de grande tradition ouvrière sont de nature à nous placer là comme des poissons dans l'eau... ce qui est bien sûr ici une façon de parler!





SON, J'AI TROUVÉ LE MOYEN DE PIERRE À L'ARME SECRÈTE DU BARDE... NOUS ALLONS TOUS NOUS BOUCHER LES OREILLES.

AVEC DU PÉRIL ILY EN A PARTOUT.

DU PÉRIL DANS LES OREILLES? ÇA M'ENNUIE... J'AURAI

# Chauvinix et Consensus

« Le gros monstrueux et le petit teigneux!... » c'est ainsi que les légionnaires romains désignent Obélix et Astérix. Le 25e épisode des aventures d'Astérix vient d'être publié : « Le grand fossé ». « Le grand fossé » c'est celui qui divise un village gaulois partagé entre deux chefs. Un des chefs va demander main forte aux Romains pour conquérir le reste du village. Mais l'amour vient tout sauver : le fils d'un chef est amoureux de la fille de son rival. L'amour et nos deux héros Astérix et Obélix. Peu de renouvellement dans cet album, exceptée l'importance donnée à l'intrigue amoureuse. Les principaux gags tournent autour de la potion magique.

Les traditionnelles bagarres ont un air de déjà vu. Le scénario est languissant, manque de souffle. Le thème de la division du village avait déjà été utilisé dans « Le cadeau de César » et dans « Obélix et compagnie ». Même si les dessins d'Uderzo sont toujours aussi beaux, on ne retrouve plus dans cet album la vivacité des scénarios de Goscinny, ceux qui avaient placé Astérix en tête du hit-parade de la bande dessinée, devant Tintin et Milou.

C'est en 1965 qu'éclate le phénomène Astérix. Plus que Tintin et Milou, Astérix et Obélix représentaient la bande dessinée des 7 à 77 ans, enfin! les adultes ne rougissaient plus en achetant un album d'images.

Les plus snobs justifiant leur choix par des citations latines dont sont truffées les bulles. Les autres rient d'Astérix, véritable superman national qui absorbe la potion magique du druide comme

Popeye mange les épinards. D'une fois à l'autre le lecteur attend les patronymes plus cocasses les uns que les autres, Grosbaf, Batiscaf, Soupalognon y Crouton, Caius Pleind'astus. Les disputes des villageois autour du poisson qui date de 6 mois, le menhir d'Obélix, l'inévitable naufrage du bateau pirate sans parler de la bouffe au clair de lune, conclusion de chaque épisode.

A un autre niveau les adultes trouvent dans Astérix, la parodie espiègle des programmes scolaires qu'on leur a infligés durant leur enfance : « Nos ancêtres les gaulois, ces héros intrépides mais indisciplinés qui craignaient une seule chose : que la ciel leur tombe sur la tête ». L'effet comique vient de ce que l'anecdote est érigée en scénario.

Goscinny qui a séjourné aux USA, a subi l'influence de Harvey Kurtzman qui dans la revue MAD, a transformé la bande dessinée en y introduisant la parodie des grands héros mythiques américains : Tarzan, Superman, King Kong, etc, pimentée d'allusions à l'actualité.

De retour en France, Goscinny a créé une bande dessinée basée sur la parodie de grands récits historiques et les allusions à l'actualité. Dans Astérix, l'actualité à laquelle on fait allusion c'est l'actualité vue par la télévision. Dans Obélix et compagnie il est question de surproduction de menhirs, dans Le domaine des dieux de promoteurs immobiliers, on évoque « le sanglier hors de prix à Lutèce », l'embouteillage des caravanes à la frontière espagnole, les rues encombrées de Paris, la publi-

cité. Les clins d'œil sont fréquents.

Ce qui provoque le rire c'est l'intrusion de Guy Lux dans le cirque Maxime, de Lino Ventura et de Laurel et Hardy dans une garnison. C'est un collecteur d'impôt qui a les traits de Giscard. C'est le regard étonné que portent avec distance des gaulois sur les mœurs du XXe siècle. Le rire jaillit du décalage. Dans l'armée romaine l'état d'esprit est très proche de l'humour bidasse style « La 7eme compagnie ». Pas de risque de démoralisation de l'armée, encore moins du pays.

« Ils sont brailleurs, tête en l'air, farfelus, mais il faut bien les aimer, ils sont humains » dit le druide en parlant des gaulois. Comme « les français moyens » dont on nous rebat les oreilles à longueur d'écran : rajeurs individualistes mais tellement gentils surtout quand ils restent unis autour de leur chef!

Un personnage qu'on devrait ajouter à la galerie des portraits pourrait s'appeler Chauvinix, en effet les déplacements de Astérix et Obélix nous valent un humour basé sur les clichés qui courent soit sur les habitants de la province, soit sur nos voisins belges ou anglais, allemands ou suisses, « ils sont fous ces... »

Non le « climat social » ne risque pas d'être empoisonné par le fumet de la potion magique, une potion qui manque bien trop de sel.

Léon CLADEL

(NDLC : Un chouïa de potion magique aurait fait du bien au père Cladel)



## PRIX DE L'AMITIE FRANCO-ARABE POUR RAYMONDA HAWA-TAWIL

Jeudi 19 juin, à la Maison de l'Amérique latine, Raymonda Hawa-Tawil recevait le prix de l'amitié franco-arabe des mains de Marie-Claude Hamchari, compagne de Mahmoud Hamchari, représentant de l'OLP à Paris, abattu par les sionistes. Ibrahim Souss, représentant de l'OLP à Paris, a évoqué le combat de Raymonda Hawa-Tawil. C'est en 1979 que Raymonda a reçu le prix pour son témoignage « Mon pays, ma prison ». Mais elle n'avait pu venir le chercher parce qu'elle était assignée à résidence par les sionistes. « Plus de dix mille maisons ont été dynamitées en deux ans » a déclaré Ibrahim Souss, évoquant la lutte et la répression dans les territoires occupés et annonçant un renforcement de la lutte armée. Comme devait le préciser M. Bitterlin, Raymonda Hawa-Tawil effectue une tournée d'information en Europe sur la lutte dans les territoires occupés.



## GIOVANNI MARINI

Giovanni Marini chante jusqu'au 28 juin des chants évoquant les luttes paysannes en Italie au théâtre des Bouffes du nord, 209 rue du Fg St-Denis, Paris. Tél. 239 35 50.



## CENTENAIRE DE GASTON COUTÉ

Du 18 au 28 juin, à 21h, à La tanière, 45 bis rue de la Glacière, 75013 Paris, tél. 337 74 39, Bernard Meulien et Vania Adrien Sens font dix représentations de La chanson d'un gas qu'a mal tourné. Ils tenteront ensuite, comme l'ont fait Gaston Couté et Bernard Lucas en 1899, de rallier Beaugency et Meung-sur-Loire à pied. Ils donneront des représentations aux étapes.

Un livret, Gérard Pieron chante Gaston Couté vient d'être édité aux Chants du monde.

# ...TELE RENDEZ-VOUS...TELE RENDEZ-VOUS...!

Dimanche 29 juin, FR 3, 20h 30  
L'histoire de la France libre  
PREMIERS COMBATS No2

Cet épisode constitué d'interviews de chefs militaires et de personnalités ralliés au gaullisme est centré sur les premiers combats livrés outre-mer aux partisans de Vichy pour les chasser d'Afrique et du Levant : particulièrement au Tchad, en Syrie, au Cameroun, au Congo. Dans l'optique d'une guerre mondiale, ces batailles ont permis d'éviter que les nazis n'utilisent les territoires colonisés par la France comme base de départ ou d'appui. C'est un aspect non négligeable de la guerre. Mais quand abordera-t-on la résistance sur le sol national?

Mardi 1er juillet, A 2, 20h 30  
Dossiers de l'écran :  
AVANT ET APRES

Un thème fondamental : les kilos en trop avant les vacances!

# ...TELE RENDEZ-VOUS...TELE RENDEZ-VOUS...!

Mercredi 2 juillet, TF 1, 21 h 30  
1947 : LA 1ère CRISE  
DE LA IVe REPUBLIQUE

L'histoire vue par le petit bout de la lorgnette : 1947 correspond à l'éviction des ministres communistes du gouvernement.

Cette émission ne donne pas du tout les cartes pour comprendre la période, elle manque de recul, aucune allusion n'est faite à la campagne du PCF pour la production et la reconstruction. On nous présente un « Thorez tiraillé entre son parti et peut-être son ambition ». Les luttes des peuples colonisés, l'Algérie, Madagascar, le Vietnam et la répression qui les accompagne sont peu présentes, de même l'austérité subie par la classe ouvrière pour « l'effort de reconstruction ». Des allusions sont faites au début de la guerre froide, toutes les personnalités de l'époque semblent fascinées par de Gaulle qui a quitté le pouvoir en 46. Les acteurs qui interprètent les ministres de

l'époque manquent de naturel et annoncent leur texte.

Mercredi 2 juillet, A 2, 22h 10  
Un homme et sa mémoire :  
YVES MONTAND

Vendredi 4 juillet, A 2, 23h 02  
Ciné-club :  
ALLEMAGNE ANNEE ZERO

Par l'auteur de Rome, ville ouverte (1945) et de Paisa (1946), ce film est dans la tradition du néo-réalisme, tournages en décors naturels, proche du reportage documentaire, il tire sa force de son authenticité. Allemagne année zéro se situe dans la suite des « films-enquêtes » réalisés par Rossellini. Il s'agit d'un constat sur l'Allemagne au lendemain de la défaite d'Hitler, constat empreint de l'authenticité mais aussi des limites du néo-réalisme.

## TURQUIE

## terrorisme et impasse économique

Les bulletins d'information de la radio-télévision d'État de Turquie (TRT) se transforment en liste quotidienne de la morgue. Un instituteur tué à Sivas, 2 policiers attaqués à Kahramanmaraş, un gendarme blessé à Nigde, le vice-directeur de la sécurité fusillé à Yozgat, 3 étudiants molestés par les terroristes à Diyarbakir, les cadavres d'un épicier et d'un charcutier retrouvés torturés... Au moins 10 morts tous les jours!

La violence, la terreur font désormais partie de la vie courante. Depuis l'avènement au pouvoir du gouvernement minoritaire de M. Süleyman Demirel (Parti de Justice, droite libérale, représentant la grande bourgeoisie pro-occidentale), la terreur fasciste n'a cessé de croître. Le MHP (Parti d'Action nationaliste du colonel Türkes, nazi) est le principal artisan des assassinats et des crimes politiques perpétrés contre tous les démocrates, des révolutionnaires jusqu'aux dirigeants locaux de CHP (formation social-démocrate de l'ancien premier ministre M. Bülent Ecevit).

La terreur du MHP (nazi) et les attentats des groupuscules se réclamant de l'extrême-gauche peuvent engendrer une guerre civile. Mais la question essentielle reste toujours l'impasse économique. Les délégations du ministère des finances et de l'économie sont en tournée

permanente entre Washington, Bonn, Bruxelles et même Riyad. D'autre part, les délégations du Fonds monétaire international, de l'OCDE, de la Banque mondiale, ont leur chambre d'hôtel déjà réservée à Ankara.

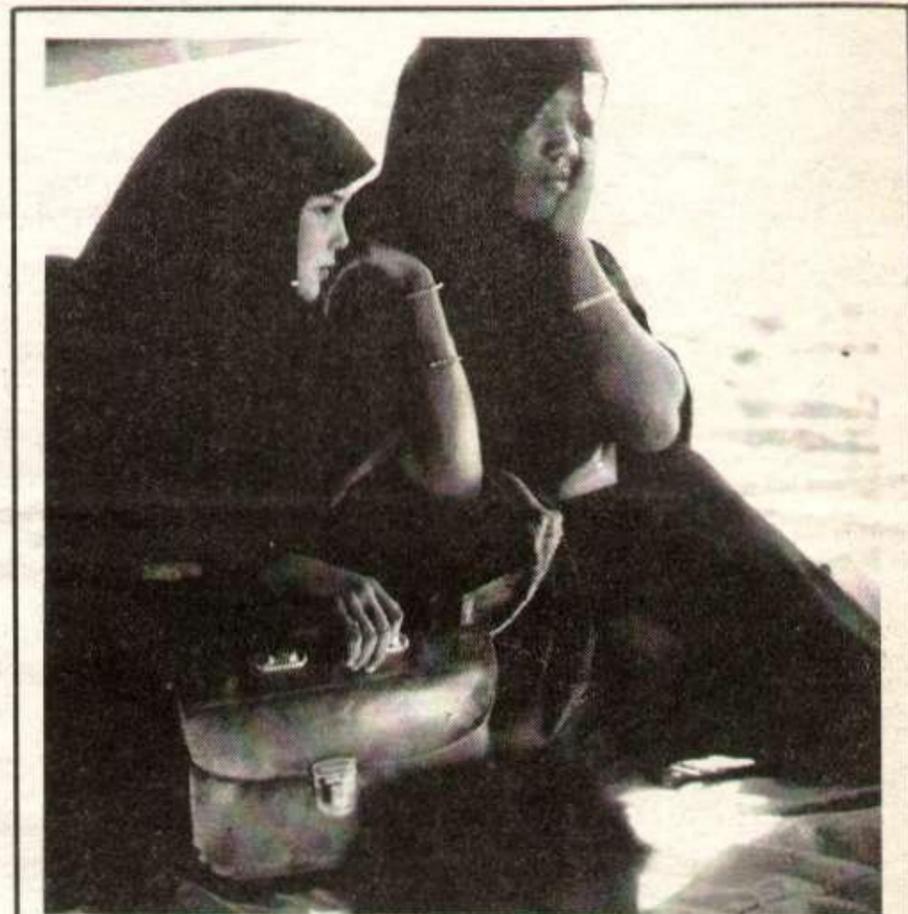
Les décisions économiques du 24 janvier (augmentation des prix, dévaluation de la livre turque de 49%) n'ont pas été suffisantes pour rétablir la stabilité économique. Alors que les entrepreneurs sont en quête de grandes sommes d'argent liquide, il leur manque beaucoup de devises étrangères pour réaliser les importations nécessaires au roulement de l'économie. Les exportations ne sont pas non plus au niveau satisfaisant.

Un autre sujet qui est toujours et encore d'actualité est l'élection du président de la République. D'après la constitution, le président doit être élu par les membres du Parlement, réunis en assemblée conjointe. Mais, après 90 tours, aucun des candidats n'a pu avoir la majorité absolue (318 voix). Alors, le premier ministre Demirel a trouvé une solution «géniale»: puisque le Parlement est incapable d'élire le président, que le peuple l'élise au suffrage universel! Le MHP (nazi) soutient cette initiative. Mais Demirel a une arrière-pensée: modifier la constitution de 1961. Ainsi des réu-

nions semi-officielles et pseudo-scientifiques ont été organisées, des déclarations de presse ont été publiées, afin de former une opinion publique favorable aux modifications constitutionnelles. Le but de ces amendements est de renforcer les pouvoirs de l'exécutif au détriment des pouvoirs législatif et judiciaire. Ainsi les lois et les décrets-lois répressifs ne seront plus soumis au contrôle du Parlement ni à celui des organes constitutionnels. Les tenants de cette initiative demandent l'abolition du Conseil constitutionnel et revendiquent même la formation de tribunaux d'exception. Mais ces gens oublient, et peut-être consciemment, qu'il faut réunir les deux tiers du Parlement pour un amendement de la constitution.

Vu l'instabilité de la région, dans les jours à venir, la Turquie risque de monter à la une de la presse internationale. Situation pré-catastrophique? Pour certains, oui. Mais faut-il rappeler l'attachement profond des 45 millions d'habitants de la Turquie aux valeurs démocratiques? Démocratie qui a vu le jour enfin avec la victoire de la guerre d'indépendance nationale (1919-1923) sous la direction de Mustafa Kemal Atatürk.

D'après une correspondance spéciale de KAGIP DURAN, journaliste à «AYDINLIK» (Istanbul)



## 120 jeunes Sahraouis en France

Jeudi 19 juin à Paris, l'Association des amis de la République arabe sahraouie organisait une soirée en l'honneur de 120 enfants sahraouis, invités à passer un mois de vacances en France et hébergés par plusieurs municipalités d'Union de la gauche. Les «jeunes ambassadeurs» du peuple sahraoui dont chacun vantait le sens de la collectivité ont été reçus au Sénat et à l'Assemblée nationale, sur invitation des groupes parlementaires du PS et du PCF, Le MRAP, la CFDT, le PSU, l'Association générale des étudiants guadeloupéens, l'Association des stagiaires et étudiants de Mauritanie, l'ambassade d'Algérie, etc. se sont associés par leur message à la solidarité envers le peuple sahraoui qui lutte pour défendre son droit à l'autodétermination. Ce droit bafoué par le régime marocain d'Hassan II qui reçoit l'aide militaire de la France et des USA mais dont les défaites sur le terrain et l'isolement sur le plan international et intérieur s'accroissent.



## ATTAQUE MILITAIRE DE TROUPES LAOTIENNES CONTRE LA THAÏLANDE

Le 15 juin, les troupes du Laos, dont le commandement est de fait assuré par des chefs militaires vietnamiens ont attaqué deux patrouilles thaïlandaises en mission dans la zone thaïlandaise du Mékong, fleuve-frontière entre le Laos et la Thaïlande.

Le gouvernement thaïlandais a remis un mémorandum de protestation à l'ambassade du Laos et se réserve le droit de repousser toute action qui viole la souveraineté et l'intégrité territoriale thaïlandaise.

Des faits semblables se sont produits à plusieurs reprises à l'instigation des troupes vietnamiennes qui occupent le Cambodge.

Au Laos, les soldats vietnamiens sont estimés à 60 000 environ.

## RAIDS SOVIETIQUES CONTRE LE PAKISTAN

Ces dernières semaines, des avions soviétiques en provenance de l'Afghanistan ont violé plusieurs fois l'espace aérien du Pakistan et ont même bombardé une route proche de la frontière.

Des officiels pakistanais ont confirmé ces violations. Les raids aériens sovié-

ques ont fait, selon eux, 32 morts dont 18 policiers.

Placé dans une position difficile juste à côté de l'Afghanistan occupé et ne pouvant compter sur une aide réelle et efficace de l'Europe ou des USA, le Pakistan hésite à répondre fermement à ces raids soviétiques, de crainte des conséquences.

## LE CONGRES DU FLN ALGERIEN : POUR UN NON-ALIGNEMENT AUTHENTIQUE

Le congrès du FLN algérien dont les travaux ont pris fin jeudi 19 juin a été marqué par de violentes critiques contre certains responsables.

Des congressistes ont dénoncé «tous ceux qui, sous couvert de la révolution, ont acquis des biens illégitimes et illégaux». On a même parlé de trafic de devises.

Des orateurs ont également critiqué «ceux qui s'inspirent de schémas extérieurs», référence assez claire au «modèle soviétique».

Il fut aussi beaucoup question d'un retour aux «valeurs traditionnelles de la société algérienne» et à la culture islamique.

Le renforcement des pouvoirs du président Chadli marque enfin une volonté d'une politique non-alignée authentique contre les partisans d'un resserrement des liens avec Moscou.

## LA FEMME DU POETE MAROCAIN LAABI PRIVEE DE SON PASSEPORT

La femme du grand poète marocain, Abdelatif Laabi emprisonné depuis 1972, réclame que les autorités marocaines lui restituent son passeport dont elle est illégalement privée depuis 1975, date où elle fut elle-même interpellée.

De nationalité française, Jocelyne Laabi souhaiterait venir en France pour y faire soigner sa troisième fille, née en 72 et

gravement choquée par l'arrestation de sa mère en 75.

## LA PRAVDA ATTAQUE UN DIRIGEANT IRANIEN

La Pravda soviétique a violemment attaqué, dans un article du 19 juin, le ministre iranien des Affaires étrangères, Ghotbzadeh. Ce n'est d'ailleurs pas la première fois que Moscou joue un dirigeant iranien contre un autre, dans l'espoir que soient écartés du gouvernement des hommes comme Bani Sadr ou Ghotbzadeh, tous deux violemment hostiles à l'invasion soviétique en Afghanistan et favorables au mot d'ordre: «Ni l'Est, ni l'Ouest».

## SEPT JOUEURS DE BASKET AFGHANS REFUSENT DE PARTICIPER AUX J.O.

Sept joueurs de l'équipe nationale de basket-ball de l'Afghanistan, sélectionnés pour participer aux Jeux olympiques de Moscou, se sont enfuis de Kaboul pour gagner le Pakistan. Ils refusent de participer aux Jeux olympiques étant donné l'occupation de leur pays par les troupes russes: «La haine des Afghans à l'égard des Russes est si grande qu'il nous est impossible d'aller à Moscou» a déclaré un joueur.

Rappelons que l'ancien responsable de l'équipe olympique afghane s'est également enfui au Pakistan et appelle au boycott des JO.

## URUGUAY : RASSEMBLEMENT UNITAIRE CONTRE LA DICTATURE

Après de multiples contacts auprès des différentes forces religieuses, politiques et sociales uruguayennes, à l'intérieur comme à l'extérieur du pays, de nombreuses personnalités ont créé le Groupe de convergence démocratique en Uruguay,

indépendant des partis tout en ayant le soutien de plusieurs d'entre eux.

L'objectif de la Convergence démocratique est la chute de la dictature par un processus de réformes démocratiques.

Elle a déjà reçu le soutien de nombreuses organisations ou gouvernements comme l'Internationale socialiste, le CDS français, etc.

## COMORES : UNE ENQUETE DE LA FEDERATION DES DROITS DE L'HOMME

L'enquêteur de la Fédération internationale des droits de l'homme, Me Henri, a pris l'avion le 20 juin pour Moroni, capitale de la République fédérale islamique des Comores. Sa mission: enquêter sur les prisonniers politiques et plus particulièrement sur Mustwafa Said Cheick et Abdala Mohamed.

Patriotes bien connus du peuple comorien, Mustwafa et Abdala entameront le 25 juin leur 4e mois de détention. Aucun chef d'accusation n'a été avancé et il n'est pas question de procès.

Depuis février, plus de 40 personnes ont été arrêtées et ont fait de la prison, dont Abdulkader Hamisi.

A noter que les hommes de main de l'Elysée se chargent désormais de la direction des opérations: un accord de coopération franco-comorien portant sur la fourniture d'armes, l'organisation et l'encadrement de l'armée et de la police comoriennes vient de renforcer la mainmise de la France sur le pays.

C'est sur l'ensemble des 4 îles que s'étend la chasse «au groupe subversif», à «l'opposition à tendance communiste».

Le mot d'ordre de libération de Mustwafa et Abdala est devenu le point de ralliement des patriotes et de tous les démocrates.

AFRIQUE DU SUD

Le régime de l'apartheid n'est pas acceptable

Entretien avec Vusumzi L. Mako, président du congrès pan-africain d'Azanie (PAC)

D'abord, en quelques mots, pouvez-vous rappeler ce qu'est l'apartheid ?

L'apartheid est un système de domination qui existe aujourd'hui seulement en Afrique du Sud. C'est un système qui institutionnalise le racisme. Le racisme existe partout au monde. Mais l'Afrique du Sud est un cas unique, au sens où le racisme y est légalisé, introduit dans la Constitution. La séparation des races est inscrite dans les lois.

L'objectif du gouvernement sud-africain, c'est d'une part de poursuivre la séparation des races et d'autre part de continuer l'exploitation des uns sur les autres, c'est-à-dire des Blancs sur les Noirs.

Dans le système d'apartheid, les Noirs sont non seulement mis en état d'infériorité, mais même ils ne sont pas traités comme des êtres humains.

En Afrique du Sud, le partage des terres est tel que les Noirs occupent 13% et les Blancs 87% des terres. Et sous cette loi de l'apartheid, tout le travail non qualifié est réservé aux Noirs et tout le travail qualifié leur est interdit.

Si bien que les Noirs sont réduits à n'être que des serviteurs. La relation Blancs-Noirs est donc une relation entre maîtres et serviteurs, et l'apartheid est le véhicule de cette exploitation.

Et, dans le système d'éducation, tout est fait pour renforcer cette situation. Le système d'éducation pour les Noirs ne leur donne pas d'autre issue. Le Noir est uniquement une main d'œuvre bon marché. Toute l'économie est construite là-dessus.

C'est pourquoi, grâce à ce système, il est possible pour le capitalisme international d'agir en Afrique du Sud avec un énorme taux de profits.

Et, quoique les pays de l'Occident s'opposent au système d'apartheid et le condamnent, ils ne font rien pour l'arrêter car, en même temps, ils en profitent eux-mêmes.



Un représentant du PAC dans un meeting aux USA (1977). «A bas le régime raciste sud-africain!», «Les superpuissances hors d'Afrique!», «Soutien au PAC!».

Quatre ans après le massacre de Soweto, le 16 juin 1976, par les autorités d'Afrique du Sud, le peuple d'Azanie est de nouveau en lutte. Au mouvement de boycott des cours lancé par les élèves et étudiants métis et noirs, se sont ajoutées les grèves de milliers de travailleurs noirs dans le textile, l'automobile, les mines d'or, les abattoirs.

Le président du PAC (Congrès pan-africain d'Azanie) qui nous a fait l'honneur de répondre à nos questions, analyse ici la dimension nouvelle du mouvement en cours.

Le PAC est un des deux mouvements de libération nationale interdits depuis 20 ans en Afrique du Sud — l'autre étant l'ANC — qui se propose d'arriver, comme au Zimbabwe voisin, à un renversement du système d'apartheid et à la libération de l'Azanie.

Dans quel contexte les événements actuels se situent-ils ?

Aujourd'hui, ce qui se passe en Afrique du Sud est marqué par une élévation de la conscience politique. Ceci se manifeste par le fait que beaucoup d'activités de l'opposition politique ont pris un caractère national concernant le pays tout entier. C'est un processus qui s'est surtout mis en marche depuis le soulèvement et le massacre de Soweto en 76 jusqu'à aujourd'hui où la lutte s'étend à tout le pays et où différentes forces y participent.

Aujourd'hui, on voit d'une part les actions des étudiants pour le boycott des écoles et en même temps on voit le mouvement de solidarité avec tous les étudiants noirs avec les métis, qui ont été le point focal de la lutte actuelle.

L'action des étudiants n'est pas simplement une dénonciation de leurs propres conditions d'éducation, celles des métis et celles des noirs, mais en fait ce qu'ils exigent, c'est que le système d'éducation soit le même pour tous, que chacun bénéficie des mêmes conditions que celles données aux Blancs.

Ce que les étudiants sont en train de faire en ce moment, c'est qu'ils transforment la lutte menée dans les écoles en une lutte nationale. Et le succès de cette lutte pourra seulement être obtenu par le succès de la lutte de libération nationale. Et ça, c'est le développement le plus important opéré dans la conscience politique de la jeunesse en Afrique du Sud : ils comprennent que c'est uniquement par un renversement total du système qu'ils pourront avoir une éducation nationale et progressiste.

Et les grèves dans le secteur industriel ?

En même temps que les luttes des étudiants, nous voyons que les grèves ont également pris une orientation politique précise. Parce que les travailleurs ne réclament pas seulement des augmentations de salaire — naturellement, ils en réclament — mais ils réalisent que dans le système politique tel qu'il est, ils ne pourront pas obtenir les droits des travailleurs. A moins de renverser ce système.

Cette prise de conscience s'est manifestée très clairement à deux endroits : quand

les Compagnies, sous la pression des grévistes, ont dû céder aux revendications d'augmentation de salaires, les grévistes ont quand même continué la grève. Ils ont compris que leurs droits ne seraient garantis que par un renversement du système. Voilà pourquoi les grèves actuelles ne sont pas simplement industrielles, mais politiques.

Un autre fait important montre l'élévation de la conscience politique dans tout le pays : même des régions où, dans le passé, il n'y avait pas d'actions politiques, sont gagnées par la vague actuelle de manifestations que ce soient les grèves ouvrières ou le mouvement étudiant.

Aujourd'hui, toute l'Afrique du Sud fait l'expérience de l'élévation de la conscience politique dont nous croyons qu'elle est la base préalable nécessaire à l'intensification de la lutte dans le pays.

Quelle a été l'influence de l'indépendance du Zimbabwe sur le mouvement de protestation en Afrique du Sud ?

La victoire au Zimbabwe a été considérée par le peuple d'Azanie comme étant aussi sa victoire. A cause de l'engagement du gouvernement d'Afrique du Sud au Zimbabwe. Parce que l'Afrique du Sud avait aidé Ian Smith à maintenir son régime illégal. Elle l'aidait économiquement et aussi militairement. L'armée sud-africaine avait mis à la disposition de Ian Smith des armes

LES NOIRS, DES ETRANGERS DANS LEUR PAYS

Vingt millions de Noirs sont parqués sur 13% du territoire. Un enfant sur deux y meurt avant 5 ans. Il y a un médecin pour 44 000 Noirs.

Etrangers dans leur propre pays, les Noirs qui travaillent dans les zones réservées aux Blancs, ne peuvent y habiter. Ils doivent être munis d'un « pass » (passeport intérieur) qui les autorise à aller travailler dans les zones blanches.

Droit de vote, droit de grève, droit de circulation, droit au travail qualifié sont interdits.

Quatre millions de Blancs vivent sur 87% du territoire avec l'un des niveaux de vie les plus élevés du monde. Un médecin pour 400 Blancs. Dans les zones blanches sont concentrés tous les ports, toutes les richesses minières et 90% des industries.

Vorster, au gouvernement de 1961 à 1978, déclarait en 1942 : « Notre politique est celle du nationalisme chrétien qui est l'allié du national socialisme. En Italie, on l'appelle fascisme, en Allemagne, national socialisme. En Afrique du Sud, c'est le nationalisme chrétien ».

Botha, l'actuel Premier ministre, déclarait le 20 août 76 : « L'homme noir n'aura pas sa place au Parlement. Les Noirs urbains sont de la main d'œuvre immigrée (...) Ils ne sont là que pour vendre leur force de travail, et rien d'autre ».

Ajoutons que l'Afrique du Sud détient le triste record du monde des exécutions capitales.

(Informations du Mouvement français anti-apartheid)

et des équipements pour réprimer la population africaine du Zimbabwe.

Et ensuite, pendant la période des élections qui viennent de se tenir, le gouvernement d'Afrique du Sud a dépensé beaucoup d'argent, en particulier pour soutenir Muzorewa. Aussi, quand Muzorewa et Ian Smith ont été battus, ce fut aussi une défaite pour le gouvernement d'Afrique du Sud. Et par conséquent, notre peuple a compris que cette défaite était une victoire pour lui. C'est là la plus importante leçon tirée par notre peuple, de la victoire au Zimbabwe.

Deuxièmement, la victoire au Zimbabwe renforce les analyses du mouvement de libération selon lesquelles c'est seulement par la lutte armée qu'on peut remporter la libération. Le fait que la libération du Zimbabwe ait été obtenue par la lutte armée renforce la conviction de notre peuple qu'en Afrique du Sud également, c'est la lutte armée qui amènera la libération. Et cette vérité a été clairement comprise par les étudiants qui ont soutenu la victoire au Zimbabwe.

Après avoir énuméré les grèves qui se sont déroulées dernièrement dans l'industrie automobile, textile, de la viande, dans les mines d'or, le président du PAC parle de la solidarité qui s'est créée entre les grévistes et les étudiants métis ou noirs qui boycottent les cours, et de la nécessité que toutes ces forces s'unissent et se coordonnent.

Quelle est la politique suivie par le PAC dans ce mouvement ?

Nous avons toujours cru à l'action des masses, à la

participation des larges couches du peuple dans la lutte. Et nous avons noué des liens très forts avec les organisations de masse, les organisations de travailleurs qui opèrent dans le pays. Et même parmi les étudiants, nous avons des contacts qui doivent se développer.

Et notre rôle en tant que mouvement de libération nationale est de donner une direction, une orientation à ces luttes et d'arriver ensemble à une lutte de libération pour un changement total dans le pays.

Il y a eu plusieurs actions armées qui se sont produites dans le pays, comme l'attaque de postes de police et récemment l'attaque contre la raffinerie de pétrole Saso/ qui fut une action menée par l'ANC (African national congress).

Tout ce qu'on peut dire, c'est que ces actions armées sont un reflet de ce qui se passe à l'intérieur du pays.

Maintenant, du point de vue du PAC, ce que nous avons à faire, c'est d'abord de lier nos combattants entraînés militairement au mouvement de masse clandestin, et ensuite de travailler avec de nombreuses organisations de masse dans le but de protéger la lutte qui se déroule. Parce que ce qu'on peut voir en ce moment, c'est que la police a le monopole du recours à la violence, l'armée a le monopole du recours à la violence, les institutions blanches ont le monopole du recours à la violence. Et nous, au PAC, nous travaillons pour que ce monopole ne soit plus aux mains des Blancs ; il viendra un moment où nos combattants répondront à la violence de l'Etat.

Propos recueillis par Claude LIRIA

LES BANQUES FRANÇAISES ENTRETIENNENT L'APARTHEID

En France, les grands moyens d'information gouvernementaux sont plutôt silencieux sur ce qui se passe en Afrique du Sud. Il faut dire que les capitalistes français y font des affaires juteuses. 80 entreprises françaises sont implantées en Afrique du Sud. Plusieurs grandes banques accordent des prêts au gouvernement sud-africain alors que l'apartheid est unanimement condamné par l'ONU. Citons le Crédit Lyonnais, le Crédit Industriel et Commercial, le Crédit Commercial de France, la BNP, la Société Générale, Paribas.

Récemment encore, la France livrait des armes au régime, malgré l'embargo décrété par l'ONU.

(Informations du Mouvement français anti-apartheid)

# « Que la sueur baigne l'orgueil de leur front »

« Pour diriger un système capitaliste, il faut une âme de vautour. Le capitaliste se nourrit du sang d'autrui. Montrez-moi le capitaliste, je vous montrerai le vampire ».

Malcolm X — Discours, 20/12/1964

En ce jour de grève nationale d'EDF-GDF, les Bordelais ont pu contempler un spectacle peu reluisant. Toute honte bue, quelques dizaines de suceurs de sang, répondant à l'appel de leur « syndicat » (l'Union patronale girondine) manifestent dans la rue !

Eh quoi ! Les entendez-vous ? Ils vocifèrent *Liberté du travail*, eux qui viennent de licencier Michel Nourry, délégué CFDT de Suma-Mammouth, et Michel Douat, délégué CGT de Ford. Ils pestent contre les syndicats des entreprises nationalisées qui organisent des grèves à répétition (tiens ? c'est donc que ça leur fait mal au portefeuille...). Ils prétendent que les syndicats veulent « tuer les entreprises », eux qui ferment les usines et jettent les ouvriers à la rue par centaines !

Allons donc ! Mensonges que tout cela. Leurs vrais mots d'ordre sont « *Mort aux syndicats, à la Sécurité sociale, au droit de grève !* ». Vous vous dites que j'exagère ? Voyons de quoi ils sont capables. Un employé d'EDF-GDF (un instant égaré hors de sa classe) vint à passer par là à bord d'une voiture aux initiales de la maison. A peine l'ont-ils aperçu que nos « dignes » et « respectables » patrons se ruent sur lui comme des vautours sur une proie facile. Et voilà notre travailleur extirpé de la voiture, bousculé, frappé. Un instant, passants et journalistes présents ont senti l'odeur fétide du fascisme !

Et à tout le moins cela prouve une chose. Si les exploités éprouvent le besoin de descendre dans la rue, c'est que la classe ouvrière n'est pas morte. Elle résiste, elle se bat, elle se réorganise. Et si, de cet épisode, je devais tirer un enseignement, un seul, je ferais miennes ces paroles de Saint Just devant la Convention :

« *Mais entre le peuple et ses ennemis, il n'y a plus rien de commun que le glaive.* »

Et il disait aussi : « *Il serait juste que le peuple régnât à son tour sur ses oppresseurs et que la sueur baignât l'orgueil de leur front.* »

Un jour, citoyen Saint-Just, un jour cela viendra. Nous y travaillons. Et toi qui nous lis, il n'est plus temps de tergiverser, de douter. Viens avec nous, le temps presse !

A.M., le 16/6 1980



### DEMANDE DE CONTACT

Prenez contact avec le Parti communiste marxiste-léniniste

NOM .....  
 Prénom .....  
 Lieu de travail .....  
 Adresse .....  
 Code postal .....

(A retourner à L'Humanité rouge — BP 201 — 75926 Paris Cedex 19)

# Congés payés, retour de bâton

Dans 15 jours, un mois ou un mois et demi les vacances ! Mais gare, les congés payés sont régis par une législation, ne pas la respecter peut entraîner un licenciement.

Rappelons que la durée des congés payés est calculée à raison de deux jours ouvrables (non fériés) par mois.

Une fois que les dates de congés ont été fixées, elles ne peuvent être modifiées ni par l'employeur ni par l'employé. Nous citerons le cas d'une femme de service qui au retour de ses vacances a été licenciée, elle avait fixé elle seule ses congés et était partie sans autorisation de son patron. Non seulement elle fut licenciée, mais elle n'eut pas droit au paiement de ses indemnités de préavis et de licenciements. Par contre, un autre cas, un employeur fut amené à modifier les dates de congés d'un de ses employés, alors qu'elles avaient été établies en accord commun préalable. Cet employé prit ses vacances comme prévues initialement, au retour il fut licencié, cependant le tribunal trouva des circonstances atténuantes au patron.

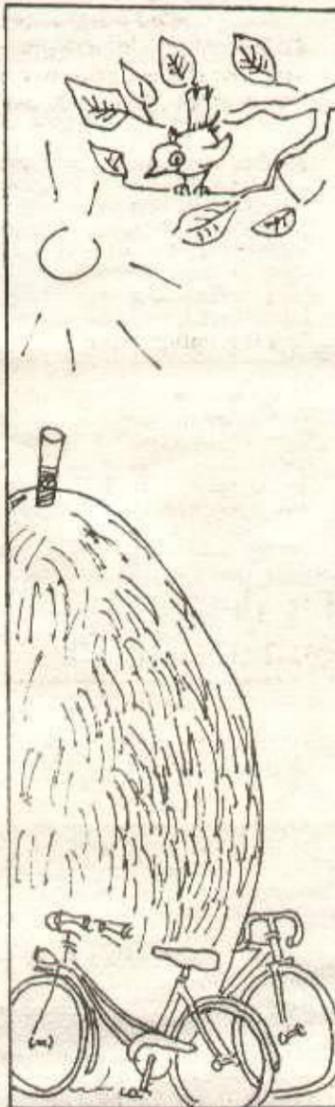
Les employés qui prolongent leurs vacances, sans en avertir leur employeur et sans leur communiquer la raison de leur retour tardif sont passibles au bas mot, d'une amende et encourrent même un licenciement.

Les employeurs de salariés agricoles peuvent obtenir des dérogations pour ne pas leur accorder leurs congés annuels pendant la période légale : du 1er mai au 31 octobre.

### QUELQUES DROITS QUAND MEME

Si vous êtes en rupture de contrat, le délai congé qui vous est dû ne peut se confondre avec les congés payés annuels.

Si vous n'avez pas droit à 24 jours de jours de congés ouvrables (n'ayant pas



effectué une année de travail dans l'entreprise) mais si celle-ci ferme pendant 24 jours ouvrables, les jours qui ne vous sont pas rémunérés au titre de congés payés doivent l'être au titre du chômage partiel.

Si votre entreprise ferme plus de 24 jours ouvrables, la totalité des jours de congés doit vous être payée au tarif de vos indemnités de congés annuels.

Si vous tombez malade pendant vos congés annuels, ma foi la législation du travail et les verdicts de la Cour de cassation se contredisent. Pour cette dernière, c'est tant pis pour vous, en revanche l'article D. 223. 5 du code du travail stipule qu'il ne peut y avoir confusion entre congé annuel et période de maladie.

Les salariés agricoles qui bénéficient d'avantages en nature, au cours de l'année de travail, doivent toucher une contrepartie dont le montant est établi soit par le préfet soit par le ministre de l'agriculture, lors de leurs congés annuels. Ils bénéficient en outre de congés pour raisons familiales : décès, mariage.

### QUELQUES RENSEIGNEMENTS

Pour savoir dans quelles conditions votre caisse d'assurance maladie vous couvre lors de vacances prises à l'étranger adressez-vous à elle au plus tôt.

Un homme salarié peut faire bénéficier son épouse non salariée du billet congés payés SNCF (30%), une femme salariée ne peut pas faire bénéficier son époux non salarié du billet congés payés, sauf s'il est inscrit comme demandeur d'emploi à l'ANPE.

Les chômeurs n'ont pas droit aux billets congés payés de la SNCF.

Nathalie VILLOTIERS

## FLASH-ECONOMIE

- Chomage partiel et licenciements
- Vers les 2,2 millions de chômeurs en 1985
- Prix : l'été pourri
- Un câble de 450 millions lourds pour CGE
- Machines Bull dans la corbeille de St Gobain Pont à Mousson

Les statistiques officielles démontrent une aggravation du chômage sans discontinuer sur les 7 mois consécutifs de l'année. Le chômage a fait un bond de 2,3% en mai et le nombre des sans travail s'élèvera en juin à 1,5 million pour atteindre 2 millions ou plus en 1985, prévoient les experts. Pour mai, le taux de réponses positives aux demandes déposées au cours du mois est tombé à 15% (contre 16,2% il y a un an).

pas en dire autant des travailleurs qui vont être licenciés...

En Allemagne de l'Ouest, le trust AEG-Telefunken licencie 7 000 travailleurs. Son plan de restructuration prévoit au total : 13 000 licenciements...

La RATP n'y va pas de main morte : au 1er juillet, elle augmente de plus de 17% le ticket de métro et de plus de 21% la carte orange (après les 9% de mai de la SNCF).

Cet été, le crédit à la consommation va encore s'élever. Les travailleurs vont donc devoir payer plus cher leurs meubles, leurs appareils électro-ménagers, etc. achetés à crédit dans les magasins.

Dans le coton, où déjà nombre de firmes ont mis en chômage partiel les travailleurs, on prévoit des fermetures temporaires d'usines pour les prochaines semaines. Dans l'Est, la moitié des entreprises y recourront cet été. Rappelons que dans cette branche, les emplois ont baissé entre 1973 et 1979 de 30%.

Chez Pechiney-Ugine Khulmann, on « aborde sans inquiétude la restructuration des aciers spéciaux », vient de déclarer son PDG, Philippe Thomas. Il a de bonnes raisons d'être satisfait : ses profits vont augmenter. On ne peut

la filiale commune, Submarcon, des Câbles de Lyon et de CIT-Alcatel du groupe CGE, vient d'obtenir un contrat d'environ 450 millions de francs. Cet accord porte sur la construction d'un câble sous-marin destiné à améliorer les liens téléphoniques internationaux Europe-Afrique occidentale et Amérique du Sud et a été passé par 10 pays : France, Allemagne de l'Ouest, Italie, Suisse, Royaume-Uni,

Côte d'Ivoire, Portugal, Sénégal, Argentine et Brésil.

Il s'agit pour la filiale de la CGE du plus gros contrat jamais obtenu pour une liaison sous-marine.

Le trust St-Gobain-Pont-à-Mousson poursuit sa percée dans le créneau de l'électronique. Dans une première étape, la firme avait racheté à la Compagnie générale d'électricité (CGE) sa participation de 20% dans les machines Bull. Dans un deuxième temps, il y a quelques semaines, elle avait acquis une prise de participation de 20% dans le trust italien Olivetti, un des principaux fabricants mondiaux de bureautique. Aujourd'hui, elle prend le contrôle des machines Bull en créant un nouveau holding financier : la CADAMAS. Ce holding dispose des 20% d'actions d'Olivetti, des 10% du groupe financier Suez (lui-même principal actionnaire de Saint-Gobain avec 17% de son capital) et de 5% de St-Gobain.

Les machines Bull vont absorber CADAMAS, doublant ainsi leurs actifs.

Il s'agit donc pour le trust St-Gobain de regrouper dans une même structure les participations dans CII-Honeywell Bull et Olivetti. Et par là, d'harmoniser et de coopérer entre les bureautiques d'Olivetti et l'informatique de CII-Honeywell Bull.

# Le PCF et l'autogestion

A PROPOS DU LIVRE DU PCF  
« POUR UNE STRATEGIE AUTOGESTIONNAIRE »

*Tout le monde à gauche — ou presque — est pour l'autogestion ; le PCF, dernier conquis, n'a-t-il pas adopté cet objectif lors de son dernier congrès ?*

*Et beaucoup s'interrogent : s'agit-il d'un engouement passager et démagogique, ou bien d'une composante essentielle de la stratégie issue du XXIIIe Congrès ?*

*Que penser de cette stratégie, fera-t-elle avancer la classe ouvrière et tous les travailleurs dans la France de 1980 ?*

Tout le monde à gauche — ou presque — est pour l'autogestion. Dans la vie quotidienne, autogestion, signifie pour les militants, mille choses : « la gestion par les travailleurs eux-mêmes », « la gestion démocratique », « se prendre en charge nous-mêmes », « la décentralisation contre Paris »... ou bien la démocratie tout simplement. Une exigence est souvent présente : on peut être « autogestionnaire » tout de suite, sans attendre des bouleversements politiques et sociaux, il y a une « pratique autogestionnaire » d'aujourd'hui qui prépare et préfigure l'autogestion de demain.

Derrière les formulations multiples,

qu'elles viennent des courants cédétistes, socialistes PS ou PSU, anarchistes, qu'elles viennent du PCF, sourd une aspiration profonde au changement social, à la prise en mains par les classes opprimées, exploitées, de leur propre destin. « L'autogestion » répond-elle correctement à cette aspiration ? C'est une tout autre affaire ! Mais l'aspiration existe.

Toutes les forces politiques de gauche se sont employées à y répondre, à la canaliser ; toutes en ont tenu compte et sont aujourd'hui, à les entendre, toutes « autogestionnaires ». Le PCF aussi. Cela ne va pas sans confusion ni ambiguïté.

## Faut-il douter de la sincérité autogestionnaire du PCF ?

Quand le PCF a repris le mot d'ordre d'autogestion, à son compte, en automne 77, d'aucuns y ont vu un simple contre-feu politique, une manœuvre électorale, rien de plus. N'était-ce pas là aussi une entreprise de charme vis à vis de la CFDT ?

Le premier texte du PCF inscrivant l'autogestion dans ses colonnes n'est-il pas un document destiné aux organisations syndicales (« La liberté guide nos pas » automne 77) ?

Plus de deux ans après, il est difficile de limiter l'adoption de « l'autogestion » par le PCF à une opération de récupération. Le XXIIIe congrès l'a confirmé. Et depuis, livres, revues, articles du PCF se sont efforcés d'explorer et d'expliquer sa stratégie autogestionnaire. Un livre, à peine vieux d'un an, « Pour une stratégie autogestionnaire », de F. Damette et J. Scheibling, respectivement membre et collaborateur du CC du PCF, en fait le tour. Ces deux auteurs ne nient pas les obstacles, les difficultés d'appréhension, les mépris suscités par cette démarche, y com-

pris dans les rangs de leur Parti. Néanmoins, tout leur livre tend à prouver que l'adoption de l'autogestion constitue une avancée théorique et politique importante, déjà en germe depuis une dizaine d'années et ponctuée par la « disparition libératoire » de la notion de dictature du prolétariat, lors du XXIIe congrès.

À lire Damette et Scheibling, cette stratégie autogestionnaire imprègne l'ensemble de la politique du PCF : l'avancée démocratique vers le socialisme, l'union à la base, l'organisation à l'entreprise (conseils d'ateliers), la vie municipale, la vie régionale, le socialisme « aux couleurs de la France ». Pourquoi ne pas prendre au sérieux ces affirmations, qui marquent une avancée sensible dans la réflexion du PCF, dans sa théorie de la transformation sociale d'une société telle que la notre ?

Avancée dans une impasse ou avancée sur une voie pleine d'avenir et de promesses ? C'est toute la question, que les remarques suivantes aborderont encore partiellement.

« L'Etat chilien inchangé, maintenu intact avec son appareil en accointance avec les forces impérialistes et réactionnaires, a remis brutalement en cause, dans la con-

tre-révolution sanglante et dans la mort.

« L'avancée démocratique au socialisme » est une tromperie car elle masque le rôle décisif de l'Etat capitaliste dans l'affrontement de classes.

## L'Etat : question-clé

Quand il présente le plan de son livre, Scheibling indique :

« Cette question de l'Etat est à l'évidence une question centrale pour un parti révolutionnaire de même qu'elle est une question-clé de toute littérature révolutionnaire. Or ce que nous proposons, et j'utiliserai volontiers une formule quelque peu provocatrice, ce que nous proposons donc avec notre démarche autogestionnaire, c'est formellement ce que Lénine pourfendait comme réformiste dans "L'Etat et la Révolution". »

Provocateur, Scheibling ? Nullement, car tout à fait exact. S'expliquant davantage, il nous affirme que l'expérience de Lénine est historique, non transposable dans la société française actuelle. Chacun le sait, la Russie tsariste de 1917 ce n'est pas la France de 1980 ! Et d'en conclure qu'il n'y a rien à dire, aucune leçon, aucune expérience à tirer de l'histoire de l'une pour transformer l'autre... Scheibling nous invite « à abandonner une attitude un peu religieuse à l'égard des fondateurs du marxisme ; ce n'est pas pour ouvrir la porte au réformisme, mais à un nouveau champ de réflexion ».

Fort bien ! Balayons les dogmes là où ils sont, non en nous agenouillant devant de nouveaux « champs de réflexion », mais en nous affrontant à la réalité telle qu'elle est, celle de 1980, celle dans laquelle nous luttons et vivons chaque jour. Dans « L'Etat et la Révolution », Lénine indique que l'Etat est un instrument d'exploitation, de domination de la classe opprimée, qu'il possède un appareil de « détachements spéciaux... », armée, police, justice, destiné à maintenir cette domination. Vrai ou faux, dans la France de 1980 ?

Vrais ou faux, les CRS qui viennent prêter main forte au patron capitaliste quand les ouvriers occupent l'entreprise pour une augmentation de salaires ? Vraies ou fausses, ces décisions de justice qui condamnent les militants syndicalistes à des amendes ou à des emprisonnements ? Par qui sont expulsés, traqués, emprisonnés les travailleurs immigrés, sinon par l'Etat de classe, sur la base des lois et règlements qu'il a édictés ? Y aura-t-il véritable démocratie dans notre pays tant que sera maintenue l'exploitation des hommes, tant qu'il y aura deux poids deux mesures selon qu'on est ouvrier ou patron, français ou immigrés ?

Scheibling et d'autres parlent de « décider au travail », de « responsabilités de travailleurs-citoyens », « d'autogestion commune », dès maintenant, avant la prise du pouvoir. Mais qui décide réellement, qui gère, au profit de quels intérêts ? A nous parler des particularités russes, du tsarisme, des paysans, de la guerre de 1914... Scheibling et Damette nous feraient oublier les particularités bien françaises, bien actuelles : le ministre Bonnet, Giscard, la loi Peyrefitte, les Empain-Schneider, les Willot, les patrons de l'acier, leurs efforts actuels pour accroître les profits de la classe capitaliste, le rôle que l'Etat capitaliste joue en cette affaire !

Lénine dit qu'il faut briser cette machine d'Etat capitaliste, que c'est une condition nécessaire à la transformation sociale ; la classe ouvrière, le peuple soviétique et d'autres peuples l'ont expérimenté. Qu'on nous permette de rester sceptiques sur les « conquêtes de position » à la Scheibling, foin de dogmatisme, tenons-nous en aux faits !

## « L'avancée démocratique » : une idée pas si neuve

De la « démocratie avancée » du XXIIe congrès à « l'avancée démocratique » du XXIIIe, il n'y a pas qu'un simple jeu de mots. On a supprimé une étape intermédiaire entre aujourd'hui et le socialisme de demain ; désormais l'on avance pas à pas vers le socialisme par une extension progressive de la démocratie, par le passage de « seuils », la conquête de « positions », gagnées par les luttes dans tous les domaines de la vie sociale : conditions de travail, logement, santé, vie culturelle, par la prise en charge, la prise de responsabilités à tous les niveaux, associations de quartier, communes, régions, entreprises ; ainsi l'expliquent Damette et Scheibling :

« Toute démarche vers un socialisme autogestionnaire suppose que soit affaibli le pouvoir d'Etat central par le transfert réel de pouvoir, de compétences et de moyens à la région et aux collectivités locales. Mais cela ne saurait suffire. Il va de soi qu'on ne peut pas parler de seuils uniquement au plan local ou régional ou au plan de l'entreprise. Des seuils doivent être aussi franchis pour ce qui concerne les politiques nationales. Il faut que la pression populaire soit à même de faire reculer les orientations du pouvoir en place. Il en va de même dans la bataille pour la sauvegarde de l'indépendance nationale. En revanche, ce qu'on ne peut pas faire à l'avance, c'est programmer le passage des seuils puisque celui-ci dépend du mouvement populaire. »

La classe ouvrière et les masses populaires mènent des combats sur tous les terrains, il est vrai ; elles y conquièrent des améliorations de leur vie, y accumulent des forces, resserrent leurs rangs, élè-

vent leur conscience politique, transforment le rapport de forces avec la bourgeoisie. Dans ces combats, il y a des flux et des reflux, des 1936 et des périodes de défensive. Peut-on, par la stratégie du « grignotage » de la base au sommet, affaiblir l'Etat capitaliste et l'utiliser tel quel au service de la classe ouvrière ? Peut-on conquérir des petits « points d'appui », qui, faisant tâche d'huile, sur la base du mûrissement du mouvement populaire, permettront l'avènement du socialisme autogestionnaire ?

Le XXIIIe congrès du PCF répond par l'affirmative, et la stratégie qu'il offre, sous couvert d'avancée théorique, de « réponses concrètes aux problèmes concrets qui nous sont posés dans la réalité nationale », renoue avec les bien vieilles et bien ancrées traditions réformistes du socialisme ; elle est cousine germaine des autres stratégies autogestionnaires actuelles qui « oublient » la nécessité historique du bouleversement révolutionnaire, de la rupture radicale avec le capitalisme, de la destruction de l'Etat maintenant la domination de la classe bourgeoise sur la classe ouvrière.

Quel est en effet le « seuil » décisif qu'il faut passer au niveau de l'Etat, au niveau national ? C'est la participation des ministres communistes au gouvernement ! La montagne autogestionnaire, fière, jeune et novatrice accouche d'une souris vieillotte et édentée... Quant à nous, nous ne pouvons oublier l'expérience du mouvement ouvrier et communiste, celle positive d'Octobre 17, celle douloureuse du Chili ; là-bas, en 1973 de nombreux seuils avaient été franchis, de multiples « posi-

## Centralisme et démocratie

Dans la critique du léninisme et la dictature du prolétariat, Scheibling ne s'en tient pas à une affirmation relativiste (c'était bon pour la Russie, ce n'est pas bon pour la France ! ) ; il va plus loin et met en cause « le rôle conféré à l'Etat dans la transformation de la société. La prise du pouvoir par la classe ouvrière lui permettrait d'agir de façon centralisée sur l'ensemble de la société pour la transformer dans le sens du socialisme. Cette conception d'action centralisée de l'Etat est rejetée par le XXIIe congrès comme ne correspondant plus à la stratégie de transformation de la société française » (page 39).

Et encore : « notre projet socialiste est autogestionnaire car nous avons rejeté la médiation étatique du mouvement social, car nous plaçons au cœur de notre projet de société la responsabilité de travailleurs-citoyens ».

Autrement dit c'est l'existence même de l'Etat, sa fonction qui sont suspectes et soupçonnées dans la société socialiste elle-même. Pour Scheibling, comme pour d'autres autogestionnaires, étatisme : centralisation ; réaction ; indépendamment du caractère de classe de la société.

Le mot d'ordre : « Non au bureaucratisme, à l'étatisme. L'autogestion ? Cent fois d'accord » est significatif de cette démarche qui rend par nature antagoniques deux contraires qui sont unis entre eux dans la société socialiste. Expliquons nous davantage.

Aujourd'hui, lorsque nous dénonçons les atteintes aux libertés démocratiques et syndicales, les mesures de discriminations culturelles ou économiques vis à vis des régions, dénonçons nous toute centralisation, toute réglementation, toute organisation sociale, juridique ? Nullement ; nous dénonçons la centralisation, la législation capitalistes qui assurent la domina-

tion, l'exploitation, l'oppression d'une classe sur une autre. Toute centralisation n'est pas synonyme de répression réactionnaire.

Dans la société émancipée, dans la société aux mains des ouvriers, des travailleurs, la centralisation est nécessaire pour assurer le pouvoir face aux anciens exploités, face aux ennemis sur le plan international. Elle est nécessaire pour assurer le plein épanouissement de la démocratie : pas d'autonomie, « d'autogestion » communale possible sans des liens étroits avec un plan d'ensemble centralisé, pas d'exercice des droits démocratiques dans la pensée, dans la culture, dans l'organisation des hommes sans compréhension et application des règles et des lois qui régissent le développement social. Comme on dit familièrement, le socialisme, ce n'est pas le bazar, ce n'est pas l'anarchie, ce n'est pas le « chacun pour soi »... Cette unité de contraires centralisme et démocratie, à l'échelle d'une société, qui prend les formes les plus diverses, selon les pays et les époques, nous l'appelons, dans la tradition du mouvement ouvrier : « la dictature du prolétariat ».

Les XXII et XXIIIe congrès du PCF l'ont ouvertement récusée. On comprend que leurs explorations dans la stratégie autogestionnaire au nom des réalités nouvelles de la France de 1980 laissent insatisfaits tous ceux qui chaque jour se coltinent avec les réalités bien tangibles de l'exploitation et de l'oppression de l'Etat capitaliste. S'il faut discuter et réfléchir quant aux formes du socialisme français, nécessairement neuves et inventées par la classe ouvrière dans ses combats, encore faut-il situer cette recherche sur le terrain solide des faits et de l'expérience du mouvement ouvrier et révolutionnaire.

Camille GRANOT

En 1789, la révolution française supprime les corporations artisanales qui assuraient un minimum de « prestations sociales » à leurs ouvriers (indemnités en cas de maladie, paiement des obsèques, pensions à la veuve). Ces ouvriers cotisaient obligatoirement, mais c'était les maîtres qui géraient.

Cette suppression et le développement du principe de la liberté individuelle de production et de commerce ont donné le coup de fouet nécessaire au développement prodigieux de l'industrie. Mais ils ont livré sans moyens légaux, sans droits, les ouvriers à leur patron : contrat individuel, interdiction des associations ouvrières (1791). Etat et patrons, au nom de la liberté, ne se sentent tenus à aucun devoir vis à vis de la classe ouvrière.

**S'ASSOCIER POUR SURVIVRE**

Aussi dès le début de l'ère industrielle, les ouvriers créèrent eux-mêmes leurs propres associations ou « mutuelles » destinées à venir en aide aux travailleurs contre la maladie, la mort ou le chômage. En 1852 il y avait 2286 mutuelles connues, gérées par les ouvriers eux-mêmes et surveillées par la police impériale qui les dissolvait dès qu'elle les suspectait de camoufler des activités de défense professionnelle. Tant il est vrai que les « aides pour maladie » étaient étroitement liées aux autres revendications fondamentales : baisse de la journée de travail, augmentation des salaires, droit au travail, droit à l'instruction, dont les applications ne pouvaient qu'améliorer la santé des travailleurs et prolonger leur vie. C'est pour cela que ces mutuelles, caisses de secours, furent les premiers centres d'organisation de la classe ouvrière. A la même époque, le patronat « ému par les



misères», c'est-à-dire conscient du danger qu'il y avait à laisser des ouvriers dans la famine, organise des « caisses » comme une œuvre de bienfaisance, tandis que Napoléon III reconnaît les mutuelles ouvrières et les dote d'un statut pour mieux les contrôler. C'est contre une de ces mutuelles patronales qu'éclate la grève de 1864 des mineurs des houillères de la Loire : mécontents de la mauvaise gestion de leurs cotisations et du favoritisme du patron, ils réclament la gestion de leur caisse. Le patron ne cède pas et ils organisent alors

une caisse indépendante à laquelle 50% des ouvriers des mines de la Loire sont adhérents en 1868. En 1891, ce sont les mineurs du Nord qui se mettent en grève, entre autre pour la reconnaissance de leur mutuelle.

A la fin du XIXe siècle, sous l'impulsion des syndicats et du Parti socialiste, des mairies, des associations de quartiers organisent des bureaux de bienfaisance qui s'occupent à la fois de la santé (comme la *Goutte de lait de Belleville* dans le XXe arrondis-

sement de Paris) mais aussi de dons de soupe, de vêtements, de vacances pour les enfants. Mais cela n'existe que dans les grandes villes et la très grande majorité de la population continue à vivre une existence où arrêt de travail signifie pratiquement la mort.

**« ERIGER EN JUSTICE SOCIALE, CE QUI N'EST QUE CHARITE PARTIELLE »**

Aussi très rapidement les programmes des syndicats et du Parti socialiste français mettent en avant la demande d'une législa-

tion sociale obligatoire et gratuite.

Les Etats et patrons qui avaient toléré les mutuelles ouvrières se voient contraints d'adopter un début de législation sociale avec beaucoup de conditions restrictives, facultatives pour les employeurs, non applicable aux chômeurs, avec des gestionnaires paritaires où Etat et patrons sont là pour contrôler les fonds (Allemagne 1882, Angleterre 1885, France 1910). Il faudra tout de même attendre 1945 pour qu'en France et en Grande Bretagne le système devienne obligatoire à tous les salariés et employeurs, puis en 1955 pour qu'il soit étendu aux salariés agricoles et au personnel domestique. Mais l'Etat se donnait en même temps le droit absolu de contrôle de cet organisme ainsi que des centres de santé, bureaux d'action sociale, PMI, hôpitaux et mutuelles.

Il n'y a donc pas si longtemps que ça que les travailleurs en France se portent mieux ! Bien que ce soit loin d'être suffisant : que de prématurés fautes d'un poste de travail moins fatigant et de congés pour la femme, que d'expulsions d'immigrés une fois vieux ou accidentés, que de procès interminables pour faire valoir ses droits en cas d'accidents du travail, que d'incapacités de travail pour maladie professionnelle, que de papiers à remplir, que d'attentes !

Et pourtant Etat et patrons estiment que c'est encore trop : fidèles à eux-mêmes depuis le XIXe siècle, ils voudraient une main d'œuvre que l'on jette après usage et à laquelle on accorde quelques aumônes.

Estelle DELMAS

# Comment naquit ce droit à la santé qu'ils veulent aujourd'hui nous ravir

